Parc naturel régional de Lorraine

Rapport d'activité 2009

une autre vie s'invente ici...

Parc naturel régional de Lorraine

Sommaire

Le mot du Président	**3**
Carte d'identité	**4**
Le vie du Syndicat mixte	**5**
Le budget	**7**
Le personnel du Parc	**8**
Grand projet 1 : *Contribuer au maintien et au développement de la biodiversité*	**10**
Grand projet 2 : *Participer à la lutte contre le changement climatique*	**16**
Grand projet 3 : *Aménagement des grands pôles structurants*	**18**
Grand projet 4 : *Aménagement Durable du Territoire*	**22**
Grand projet 5 : *Développement de la Vie du Territoire*	**26**
Grand projet 6 : *Préparation au renouvellement de la Charte*	**32**
Transversalité	**33**
Glossaire	**35**

Le mot *du Président*

En 1974, naissait le Parc naturel régional de Lorraine, sous l'impulsion d'une poignée de passionnés qui croyaient à la nécessaire préservation d'un patrimoine hors du commun. Poumon vert de la Lorraine, le PnrL est devenu au cours des ans un véritable lieu d'expérimentation, de préservation et de réflexions sur les enjeux d'un vaste territoire de 220 000 hectares.

35 ans après, les choses ont certes évolué, la biodiversité s'érode, le climat change, bref beaucoup d'inquiétudes sont venues s'ajouter à la problématique du Parc : celle du développement durable.
En revanche, le dynamisme est resté le même et la conviction première est restée intacte : faire de ce territoire une terre d'exception.

C'est pour prendre en compte ces évolutions, mais aussi dresser le bilan des actions menées depuis l'adoption de la Charte en 2003 qu'élus, partenaires institutionnels, associations, universitaires… de nombreux acteurs du territoire du PnrL se sont retrouvés, avec les représentants du Parc, à Commercy au mois de juillet. Ils ont mesuré l'impact des objectifs fixés et les résultats obtenus au terme des six premières années d'exécution de la Charte. Cette réflexion, ainsi que l'étude socio démographique confiée à l'INSEE, a conduit le Parc à restructurer son action autour de trois enjeux et six grands projets.

Les trois enjeux sont :
- Une biodiversité préservée et une meilleure qualité environnementale du territoire;
- Un développement équilibré et durable du territoire;
- Un territoire vivant, accueillant et solidaire.

Quant au six grands projets, il s'agit de :
- Contribuer au maintien et au développement de la Biodiversité;
- Participer à la Lutte contre le Changement Climatique;
- Accompagner les grands Pôles Structurants;
- L'Aménagement Durable du Territoire;
- Développer la Vie du Territoire;
- Préparer le renouvellement de la Charte.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activité 2009.

Thibaut VILLEMIN
Président du Parc naturel régional de Lorraine

Carte d'identité

du Parc naturel régional de Lorraine

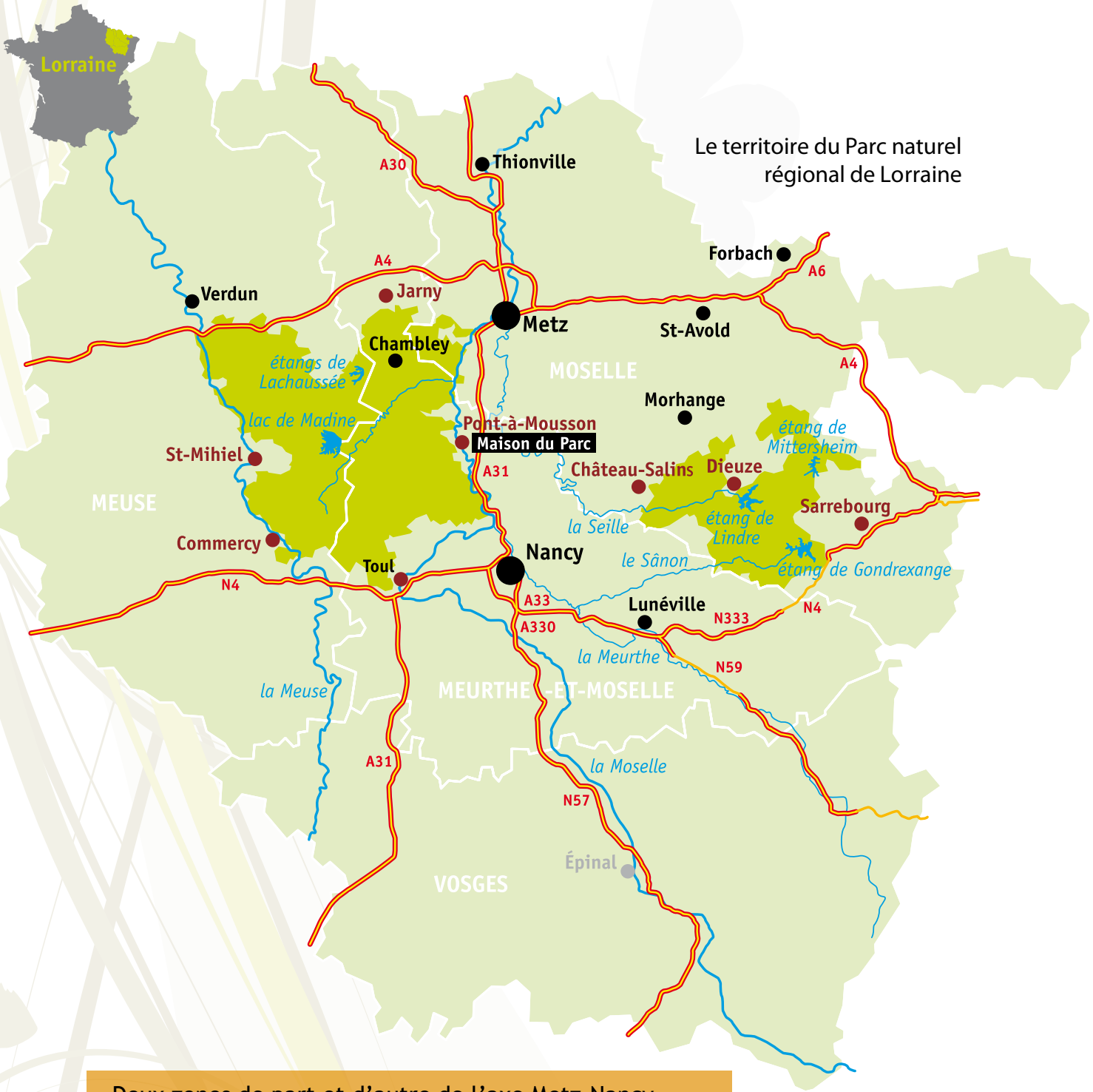

Deux zones de part et d'autre de l'axe Metz-Nancy

Superficie : 220 000 hectares
Nombre de communes : 188
Nombre d'habitants : 76 000
Nombre de foyers : 37 000

Forêt : 71 000 ha de forêt
Terres agricoles : 111 000 ha (51% de la surface du PnrL)

Le budget *du Parc*

Le budget primitif a été voté par le Comité Syndical le 17 décembre 2008.

Le Parc peut conduire ses actions grâce à la participation financière de ses partenaires qui sont :

- l'Etat, la Région Lorraine, les Départements de la Moselle, de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle et ses adhérents.

En fonction des opérations, le Parc peut également compter sur le soutien de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de l'Europe.

Enfin, la recherche de mécénat permet de soutenir des programmes spécifiques.

Le montant global du budget de l'exercice 2009 s'élève à **3 063 905 €** en section de fonctionnement.

Dépenses :

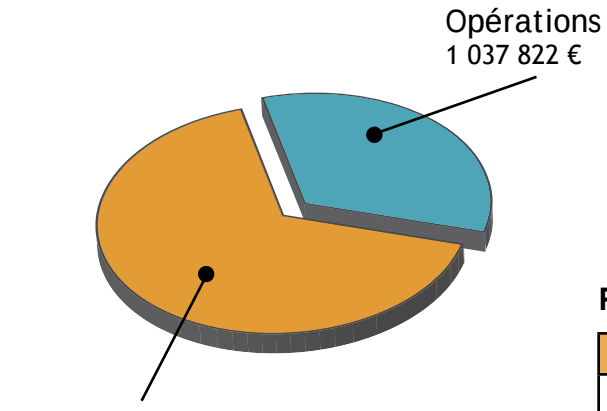

Total : 3 063 905 €

Recettes pour fonctionnement 2009

Région		1 912 692 €
Départements		174 791 €
Europe		213 898 €
État		422 462 €
Cotisations		88 489 €
Agence de l'eau Rhin-Meuse		85 634 €
ADEME		21 000 €
RTE		15 300 €
Amortissements		24 500 €
Remboursements divers		6 300 €
Communes et CODECOM		45 339 €
Divers		52 500 €
Indemnisations de sinistre (assurance)		1 000 €
TOTAL		3 063 905 €

La Maison du Parc, à Pont-à-Mousson

Le personnel

du Parc naturel régional de Lorraine

AU 31 DÉCEMBRE 2009, LE PARC COMPTE 34 AGENTS AUXQUELS S'AJOUTENT 3 AGENTS MIS À DISPOSITION

Stagiaires ou titulaires de la fonction publique territoriale	5
Agents en CDI	18
Agents en CDD	11
Mise à disposition par l'Education Nationale	2
Mise à disposition par le Conseil Régional de Lorraine	1

L'ÉQUIPE

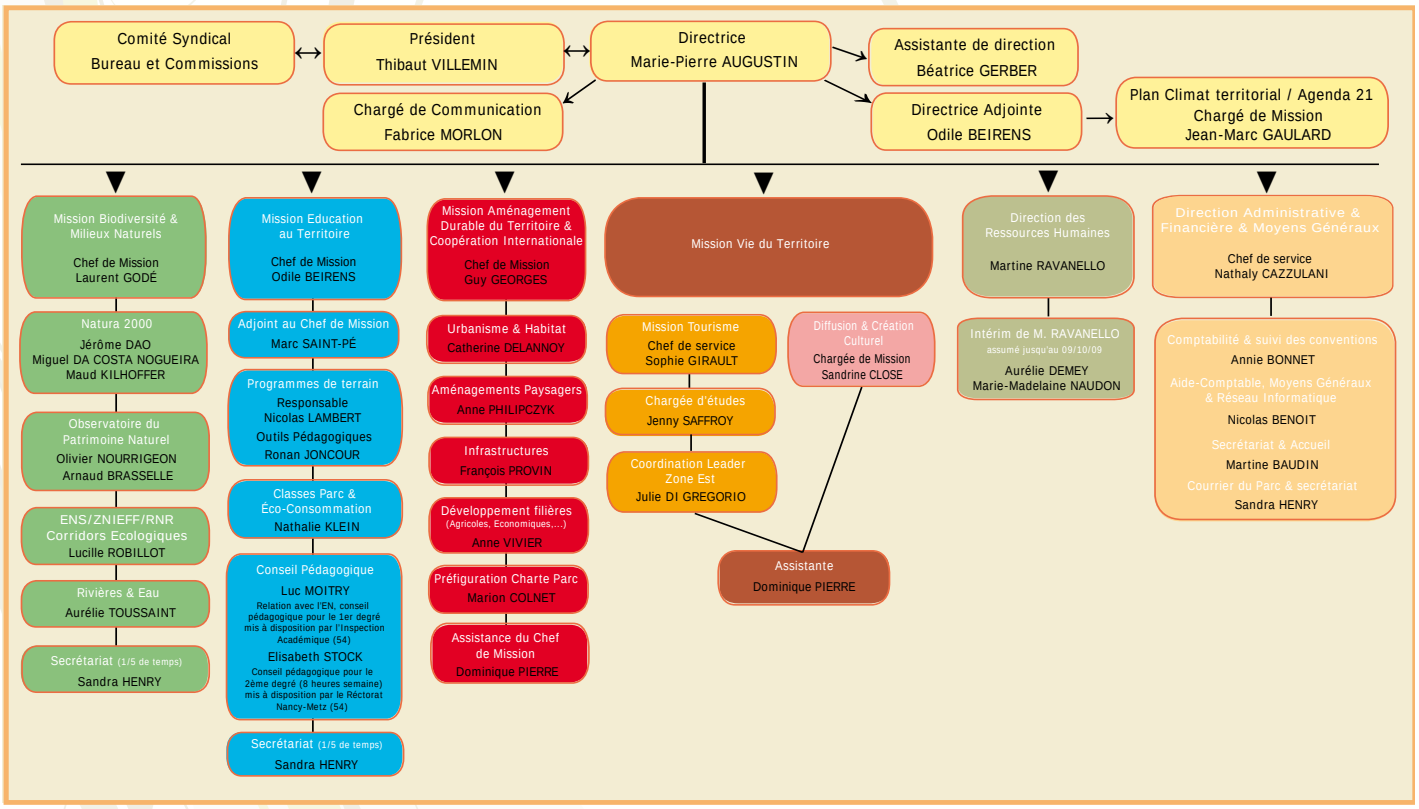

LA FORMATION DE L'ÉQUIPE

En 2009, 20 agents ont suivi 25 formations différentes .
Par ailleurs, l'ensemble du personnel de la Maison du Parc a suivi une formation sur le logiciel d'évaluation et de suivi de l'activité des Parcs naturels régionaux, EVA.

Zoom sur une formation : Celle de l'équipe «Tourisme»

▪ **Les Universités d'été du tourisme rural** co-organisées par Source, centre national de ressources du tourisme et du patrimoine rural, le Pays Vichy - Auvergne et la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier se sont déroulées le **30 septembre, 1er et 2 octobre 2009** à Vichy sur le **thème de l'innovation dans les partenariats**.
L'innovation se définit comme l'un des principaux moyens pour acquérir un avantage compétitif en répondant aux besoins du marché. Innover dans les partenariats, c'est trouver de nouvelles façons de travailler ensemble, de décloisonner des filières. L'Université d'été est elle même novatrice dans sa formule puisqu'elle va se décliner sur 2 ans, sur le thème de l'innovation….

…**Dans l'offre**, en 2010, les 29, 30 septembre et 1er octobre 2010 à Bourg en Bresse, en Rhône-Alpes

…**Dans les outils**, en 2011, en Aquitaine.

■ **Le séminaire technique « Tourisme et Sports de nature »** organisé par la Fédération des Parcs naturels régionaux s'est déroulé dans le Parc naturel régional de la Brenne à Azay Le Ferron du **4 au 6 novembre 2009** sur le thème « ***Les Parcs à vélo, comment favoriser une découverte active des territoires par les circulations douces ?*** ».

■ **Atelier de développement touristique « Cyclotourisme »** du **19 octobre 2009** organisé par l'Agence de développement Touristique du Bas Rhin. Le cyclotourisme constitue une pratique majeure de découverte de nos territoires, dont les contours restent encore aujourd'hui relativement mal définis (publics, attentes, équipements, outils de promotion…) pour de nombreux acteurs locaux (élus, techniciens et prestataires privés). L'objectif de cet Atelier de développement, consacré spécifiquement à cette forme d'itinérance, consistait à cerner l'intérêt de structurer et promouvoir efficacement cette pratique dont les retombées économiques sont conséquentes et à apporter un certain nombre de réponses à cette problématique à travers plusieurs témoignages d'experts.

LES STAGIAIRES ACCUEILLIS PAR LE PARC

Le Parc Naturel Régional de Lorraine accueille chaque année de nombreux stagiaire au sein de ses différents services. Etudiants comme lycéens ou collégiens se voient confier des travaux spécifiques en fonction de leurs domaines de compétences. Les stagiaires sont systématiquement encadrés par un agent du Parc. Ils participent ainsi aux multiples actions et activités de la structure, à son fonctionnement interne.

Provenance du stagiaire	Mission au sein du Parc
Lycée Hélène Bardot	Secrétariat Natura 2000 et travail sur base de données
	Stage en secrétariat
	Secrétariat et accueil du Parc
ENSAIA	Promotion des lieux de vente des produits du Parc
Université Nancy HP	Stage en aménagement du Paysage (2 stagiaires)
	Révision charte
Faculté de Géographie de Strasbourg	Révision charte
Université d'Angers	Atlas communaux (2 stagiaires)
Université de Caen	Atlas communal
Université Paul Verlaine Metz	Atlas communal
	Stage entomologie
	Atlas communal
	Stage en communication
	Mise en place d'une étude crapaud sonneur
Agro Campus Angers	Appui méthodologique au Parc pour renforcer son action en faveur des arbres et des haies dans les espaces agricoles
Université Paul Cézanne Aix en Provence	Mise en place d'une étude crapaud sonneur (2 stagiaires)
INPL - ENSAIA	Appui à l'élaboration d'une opération agri-environnementale
AgroSup Dijon	Valoriser pour sensibiliser un gîte d'hôte à chiroptère en intégrant des éléments de gestion

Une biodiversité préservée et une meilleure qualité environnementale du territoire

Grand Projet 1

Contribuer au maintien et au développement de la biodiversité

ACQUISITION ET SUIVI DE CONNAISSANCES

La maîtrise du plus grand nombre de connaissances sur les milieux et les espèces ainsi que leur suivi sont essentiels pour l'avenir du Parc. Ils permettent tout à la fois d'étayer de manière précise tous nos avis et recommandations concernant les dossiers d'aménagement du territoire ou de protection. Ils nous permettent également d'asseoir notre implication dans les programmes départementaux, régionaux, nationaux voire européens. Enfin, ils nous permettent une réelle évaluation de nos actions.

Finaliser le schéma des réseaux écologiques

L'acquisition de connaissances et son suivi trouvent en particulier leur opérationnalité autour des actions liées aux réseaux écologiques ou Trames Vertes et Bleues qui s'avèrent être une priorité partagée par le Parc, la Région Lorraine et l'Etat.

Ainsi, la priorité du Parc en 2009 a été la poursuite de la **modernisation des ZNIEFF**. 108 sont aujourd'hui finalisées et 64 en cours. Ces ZNIEFF seront alors transformées en périmètre ENS modernisé. Cette actualisation a nécessité de synthétiser l'ensemble des études commandé par le Parc mais aussi d'informatiser les inventaires anciens et de compiler, avec leur accord, les données d'autres partenaires.
Cette approche et ces réflexions se sont en particulier concrétisées par notre participation aux travaux nationaux sur ce thème (avec la Fédération des Parcs), régionaux, départementaux avec le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle et celui de Moselle mais également à l'échelle du SCOT 54.
Ainsi 33 ENS situés en Meurthe-et-Moselle ont été modernisés sur les 52 présents sur notre territoire. Le dispositif a été enrichi de 2 nouvelles propositions d'**ENS** et des réseaux écologiques à envisager sur les sites des vallées de l'Esch et du Rupt de Mad.
S'agissant du département de la Moselle, 18 ENS ont été modernisés sur les 63 présents sur notre territoire. De plus, il a été proposé neuf nouveaux ENS et des réseaux écologiques des milieux aquatiques et paludéens du canal de la Marne au Rhin entre Moussey et Gondrexange.

D'autres échelles de travail ont été réfléchies au travers des réseaux écologiques, les travaux de plantation de haie sur la Communauté de Communes des 3 vallées, des études et propositions de préservation des paysages et des ressources du fond de la vallée de la Moselle mais aussi dans les propositions de préservation et gestion des gravières Holcim sur Dieulouard. Ces notions sont également abordées au niveau local puisqu'elles sont intégrées aux avis sur les PLU et lors des restitutions de atlas communaux.

L'étang de Lindre - Photo PNRL, Jérôme DAO

Mettre en place et suivre des indicateurs biologiques relatifs au changement climatique et aux espèces invasives

En 2009, se sont poursuivies des opérations de connaissances des invertébrés au travers de la fin du programme sur l'**arachnofaune** et du début de celui sur la **malacofaune.**

Le programme mené en partenariat avec le Conseil Général de Moselle concernant l'étude de la **flore des assecs des étangs du domaine de Lindre** s'est poursuivi avec l'ONF sur les étangs de Zommange et de Guelmebruch.

Au quotidien également, que ce soit sur les sites Natura 2000, sur certaines ZNIEFF, sur certains ENS, ou pour certaines espèces (amphibiens, Campanule cervicaire, Cytise couché, Gentiane croisette, Ruppie maritime, Rosier de France, Oeillet superbe...) des suivis réguliers sont mis en place afin d'observer l'efficacité de certains travaux de gestion, voire tout simplement de suivre la dynamique d'espèces remarquables et fragiles.

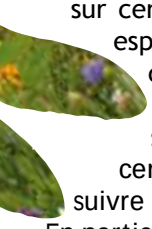

En particulier, 2009 a été la troisième année d'application du **plan d'action régional de sauvegarde du Sonneur à ventre jaune** mené avec le Conservatoire des Sites Lorrains et l'ONF et la première année du plan d'action national en faveur de cette même espèce.

La collecte d'informations sur la répartition des **espèces invasives** a également été initiée avec le Conseil Scientifique du Parc.

Outre les différentes actions menées en faveur de la préservation des milieux, de la faune et de la flore sensibles, rares ou menacées, le Parc a continué également à promouvoir et valoriser le patrimoine végétal local ordinaire, comme alternative aux plantes invasives en particulier en poursuivant l'accompagnement **des projets de jardin d'eau de Lachaussée et de plantes vivaces du CAT d'Albestroff.**

Il a aussi débuté la réalisation de fiches sur les plantes invasives et contacté certaines jardineries pour les sensibiliser à cette démarche.

TRANSFERT ET VALORISATION DES CONNAISSANCES

Renforcer la communication concernant la Biodiversité

- **S'agissant des zones humides**

En 2009, un travail s'est engagé pour la réalisation d'une **exposition itinérante sur le thème des zones humides**, leur définition, les menaces qui pèsent sur elles et les solutions à mettre en oeuvre par tous pour les préserver. Sa présentation fera l'objet d'animations particulières sur le territoire du Parc.
L'édition de plusieurs **plaquettes sur les milieux humides et leurs espèces** (les zones humides, les cours d'eau, les invertébrés aquatiques, le Cincle plongeur et l'Alytes accoucheur) a également été réalisée.

Système de surveillance de la colonie de Grands Murins, salle des fêtes de Sommedieie

- **S'agissant des zones halophiles**

Un **échange** a été réalisé en 2009 en partenariat avec le CSL, le CREN Auvergne et le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne sous la forme de 2 jours de colloque sur la thématique « **zones halophiles »**, patrimoine unique en France et que partagent nos 2 régions. Ces échanges techniques et ces visites de terrain ont eu lieu en Auvergne pour 2009 et seront organisés l'an prochain en Lorraine.
Une émission de FR3 Régional a été réalisée sur la mare salée de Marsal.

- **Programme de formation**

A l'extérieur du territoire, le Parc poursuit la diffusion et l'échange de connaissances. Ainsi, des formations ont été dispensées tant aux universités de Nancy et de Metz, qu'aux gestionnaires via le Centre National de la Formation Forestière et le Centre interrégional de formation professionnelle de l'Equipement.

- **Connais ton Parc**

Le programme transversal mené par le Parc a permis également une large sensibilisation des scolaires et de leurs parents ainsi que des communes participantes autour de **« la Biodiversité c'est la Vie** » et sera prolongé en 2010 par « la Nature dans mon Village ».

- **Espèces remarquables**

Le Parc a valorisé la protection du gîte de reproduction de **Grands Murins** de la salle des fêtes de la commune de **Sommedieue** en coordonnant la mise en place de caméras infra-rouge de surveillance de cette colonie et en l'intégrant au réseau ENS du département de la Meuse**.**

Mettre en œuvre un outil de partage et de valorisation des données naturalistes : BOMBINA.

Un travail a été mené dans le but d'organiser la somme de connaissances recueillies au cours de ces dernières décennies sur le territoire du Parc. Il s'agit notamment de sanctuariser et de diffuser les connaissances issues de l'opération **Atlas Communal** qui inventorie le patrimoine naturel de chaque commune.

Page d'accueil de l'outil Bombina

Pour ce faire, le programme Atlas a été poursuivi sur les communes de Val de Bride, de Fénétrange, Loudrefing, Ancy-sur-Moselle, Fribourg et Morville-les-Vic.
Il y a eu restitution publique des atlas d'Azoudange, Languimberg, Blanche-Église, Maizières-les-Vic et Moussey : 106 habitants de ces communes ont été rencontrés à cette occasion.
Ce programme a été mis en valeur par sa présentation aux journées nationales des parcs naturels régionaux de France qui ont eu lieu en Chartreuse.

Le Parc de Lorraine a mis en place en partenariat avec celui de Loire Anjou Touraine une **Base de Données Mutualisées de la Biodiversité et de la Nature (BOMBINA).** Aujourd'hui, l'organisation des données est en voie de finalisation. Ainsi, une grande série de données concernant en particulier les étangs, les mares et les prairies, a d'ores et déjà été informatisée. D'une façon générale, les données saisies permettent, aujourd'hui, après exploitation d'établir un état des lieux. Il reste cependant une quantité phénoménale de données à saisir. De plus, l'acquisition de nouvelles données nécessitera des conversions sous le format utilisé par le Parc.
Par ailleurs, de nouveaux développements permettront la mise en adéquation avec les besoins d'analyse.
Au final, cet outil permettra la sensibilisation à la biodiversité.
Il a pour l'instant été utilisé pour la réalisation de cartographies pour le Parc sur des sujets comme la cartographie des prairies d'intérêts naturels pour la mise en place de MAEt, des cartes thématiques pour l'équipe éducation, pour le SCOT 54 et les avis sur les documents d'urbanisme…

PROTECTION ET GESTION DU PATRIMOINE NATUREL

Renforcer le réseau des aires protégées

En application de la Charte du Parc, le recensement et la mise en forme des données nécessaires à la création de **2 Réserves Naturelles Régionales** (Réchicourt-le-Château, Génicourt-sur-Meuse) s'est poursuivi en 2009 tout comme la proposition de qualification de nombreux sites en ENS sur les 3 départements. Quant à la **Réserve Naturelle Régionale de Lachaussée**, celle-ci a fait l'objet d'une délibération du Conseil Régional en novembre dernier.
Parallèlement, 2009 a vu le dépôt d'un dossier de **création d'APPB** (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope) sur les mares à triton crêté de Lagarde.

Poursuivre la mise en œuvre du réseau NATURA 2000

Natura 2000 est un chantier de grande importance pour le territoire du Parc puisqu'il mobilise 3 salariés dont les postes sont financés par la Diren, la Région Lorraine, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et le Département de la Moselle.
L'animation s'est poursuivie sur les sites de la Vallée de l'Esch, du Rupt-de-Mad, des annexes hydrauliques de la Meuse, des Hauts de Meuse, de la Forêt de la Reine, de Jarny et de Lachaussée ainsi que sur les sites de Lindre, et de la Seille.

➢ **S'agissant des inventaires**

De nombreuses actions de connaissance ont été initiées, comme :

- L'important programme de recherche sur les mares tourbeuses.
- Les premières évaluations scientifiques des sites Natura 2000 sur l'étang de Lindre et la Vallée du Rupt-de-Mad.
- La réalisation d'une étude ornithologique sur le site de Lindre.

➢ **S'agissant de l'animation**

Afin de faire connaître le réseau Natura 2000 et ses actions, le deuxième numéro du magazine « Le Damier » a été lancé afin d'informer les habitants du territoire.

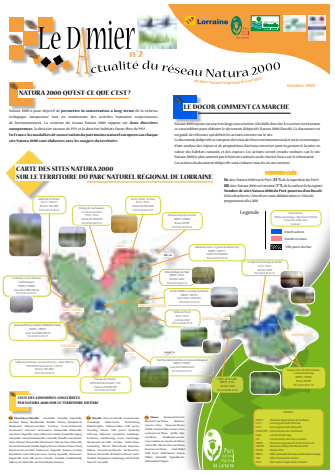
Le Damier n°2
Actualité du réseau Natura 2000
NATURA 2000 QUEST-CE QUE C'EST ?
LE DOCOR COMMENT ÇA MARCHE
CARTE DES SITES NATURA 2000 SUR LE TERRITOIRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LORRAINE

2ème numéro du Damier, paru en 2009

En 2009, il y a eu mise en place de **MAEt** sur le site de « Jarny Mars-la-Tour » et poursuite de celles-ci sur les sites « Complexe de l'étang de Lindre, forêt de Romersberg et zones voisines », « Pelouses et vallons forestiers de la vallée du Rupt de Mad », « Etang de Lachaussée et zones voisines », et de « Forêt humide de la Reine et caténa de Rangeval ».

ENVIRONNEMENT

Gestion des espaces naturels

Le Parc naturel régional de Lorraine a accueilli à l'Abbaye des Prémontrés, une soixantaine d'experts européens en charge de la gestion des espaces naturels.

Dans le cadre du réseau international Econat 2000, le Parc naturel régional de Lorraine a accueilli à l'Abbaye des Prémontrés, une soixantaine d'experts européens en charge de la gestion des espaces naturels.
Ce réseau a pour principal objectif la reconciliation des activités économiques avec la protection des sites du réseau Européen Natura 2000. Tout au long de l'année, les professionnels échangent leur savoir-faire pour capitaliser et diffuser des outils et des méthodes d'aide à la gestion. Un colloque annuel permet de restituer leurs travaux d'études de l'impact des activités humaines sur les milieux naturels. Après les Pays-Bas en 2007, l'Angleterre en 2008, c'était en effet au tour de la France d'accueillir ces journées de travail. Ce séminaire de trois jours était organisé par l'Atelier technique des espaces naturels dit ATEN, un groupement d'intérêt public basé à Montpellier, qui a pour mission de contribuer à la sauvegarde des espaces et du patrimoine naturel par la mise en réseau et la professionnalisation des acteurs de la nature en France. Avec le concours financier du Ministère en charge de l'écologie et des transports, le colloque a été ouvert par Daniel Reguin, vice-président délégué de la Région Lorraine au développement durable, à l'environnement et aux énergies renouvelables. Les participants issus majoritairement des Pays-Bas, d'Allemagne et de Grande-Bretagne ont notamment pu découvrir en Lorraine, les études réalisées dans le cadre de la deuxième phase de la LGV Paris-Strasbourg, au cours d'une visite en forêt du Remersberg. Ce exemple est au cœur des préoccupations des membres du réseau Econat 2000, impliqués au quotidien dans l'évaluation des impacts des projets d'infrastructures.
● Renseignement : PNR Lorraine, Jérôme Bon au 03 83 84 67 67 - jerome.bon@pnr-lorraine.com
Avec : Luis de Sousa, au 04 67 04 30 32 - lui.desousa@espaces-naturels.fr

Séminaire ECONAT à Pont-à-Mousson
L'Est Républicain, 9 juillet 2009

En 2009 les trois agents Natura 2000 ont suivi diverses **formations** :

- Contrats forestiers Natura 2000 / suivie par 1 agent
- « Bienvenue dans la culture Parc » / suivie par 1 agent
- Création de sites internet locaux Natura 2000 / suivie par 1 agent
- Logiciel EVA / suivie par 3 agents
- Logiciel ArcGIS / suivie par 3 agents
- Contrats de gestion en milieux ouverts, humides et aquatiques pour Natura 2000 / suivie par 1 agent
- Contrats de gestion agricole, les MAEt / suivie par 1 agent
- Phytosociologie synusiale intégrée / suivie 1 agent
- Formation Agenda 21 «Sensibilisation au tri» / suivis par 2 agents

Participation à des **séminaires**

- ECONAT / animé par 1 agent et suivi par 2 agents fut un séminaire « formation » européen sur le problème de l'intégration des infrastructures sur les zones Natura 2000.
- Séminaire « Forêt : Mobiliser plus en préservant mieux » / suivi par 2 agents
- Séminaire « Sources et prés salés » / suivi par 2 agents

Enfin, le Parc a profité de l'animation et d'un site Natura 2000 pour organiser avec la LPO la huitième **nuit de la Chouette** sur la vallée de l'Esch au château de Manonville, réunissant ainsi plus de 100 participants.

sensibles, rares ou menacées, **le Parc a également sensibilisé et valorisé le patrimoine végétal local ordinaire.** Ainsi, depuis 2008 le « Guide pratique des fleurs, arbres et arbustes du Nord Est de la France » a été un outil de sensibilisation du grand public à la botanique, mais aussi aux menaces qui touchent la flore locale et la biodiversité.

- Un journée thématique portant sur la haie en Lorraine a été organisée à Essey-et-Maizerais en lien avec la Communauté de Communes des 3 Vallées.
- Le Parc a apporté un appui technique à la Communauté de Communes des 3 Vallées pour la mise en œuvre de son opération d'amélioration des haies sur son territoire. La plantation de 4 km de haies a débuté sur 9 communes volontaires de la CC3V.
- 2 chantiers de démonstration à la Ferme de la Souleuvre et à Rembercourt ont été organisés pour sensibiliser, les élus, les agriculteurs et les habitants du Parc aux techniques de plantations de haies champêtres.
- Un stage de 3 mois a permis de mettre au point une fiche d'inventaire des haies et ripisylves qui permettra de constituer progressivement une base de données spécifiques sur les structures linéaires boisées présentes dans les communes du Parc et d'harmoniser l'information recueillie.
- 3 communes ont fait l'objet d'un conseil sur la plantation de haies dans le cadre de l'opération de la Nature dans mon Village.

Rose bobon, une exposition dans les jardins de la Seille à Metz et du Montet à Nancy

Le programme de travail portera en 2010 sur la rédaction de Documents d'Objectifs sur les sites de la Vallée de l'Esch, du Rupt-de-Mad, des annexes hydrauliques de la Meuse, des Hauts de Meuse, de la Forêt de la Reine, de Jarny et de Lachaussée.

Protéger, gérer et valoriser les autres milieux naturels et paysages

➢ Le patrimoine végétal ordinaire

Outre les différentes actions menées par le Parc en faveur de la préservation des milieux, de la faune et de la flore

Etang de Lachaussée

Pour conforter la connaissance et la valorisation de son patrimoine arboré, une méthodologie d'inventaire des arbres remarquables a été définie en étroite collaboration avec le CFA de l'EPL-Agro de Bar-le-Duc et testée sur la partie meusienne du territoire du Parc. 17 arbres ont été inventoriés.

Afin de sensibiliser le public citadin à sa propre biodiversité, le **Parc** a été **présent dans les villes de Metz et de Nancy**, puisqu'il y a créé avec l'appui de Philippe CUSSE une scénographie didactique « **Rose Bonbon** » sur le thème des Jardins de la Biodiversité. Suite à ces manifestations, des partenariats devraient se formaliser avec la ville de Metz, la CUGN et le Conservatoire des Jardins Botaniques.

Cette opération était d'ailleurs une des **35 manifestations labellisées par le Parc pour ses 35 ans.** Il s'agissait de mettre à l'honneur diverses opérations symbolisant l'esprit Parc dans des domaines aussi variés que l'environnement, la culture, le tourisme…

➢ Le patrimoine végétal remarquable

En partenariat avec le Conservatoire des Sites Lorrains suite à une initiative du Parc, la plus importante **station d'œillet superbe** de Lorraine a pu être protégée par son acquisition par le CSL grâce à la commune de Réchicourt-le-Château, au Conseil Régional, au programme FEDER et aux dons privés.

➢ Intervention dans le domaine agricole

Les terres agricoles représentent 52 % du territoire du Parc. Dès lors, les qualités paysagères et environnementales qui permettent le maintien du label Parc sont intimement liées à l'activité agricole. Le Parc se doit donc de mettre en place des outils agri-environnementaux permettant de préserver les milieux et ressources naturelles tout en développant les activités économiques.

Pour ce faire, le Parc a poursuivi les actions suivantes :

Mise en place du programme « saltus ».

Le PnrL s'est associé au bureau d'études ASCA pour mener une recherche sur la prise en compte de la biodiversité dans l'action publique agricole.

le Damier de la Succise
Photo Laurent GODÉ

Pour permettre la préservation de la biodiversité sur le PnrL, le bureau d'études ASCA et le PnrL réalisent un travail de recherche prospective pour faire évoluer la prise en compte de la biodiversité dans l'action publique agricole. Ce programme se déroule sur trois ans, de 2008 à 2010.

le Cuivré des Marais
Photo Laurent GODÉ

En 2009, ce travail de recherche a pris la forme d'une étude mais également de 3 forums de discussion qui ont rassemblé différents types d'acteurs : les agriculteurs et leurs représentants, les administrations, les élus, les scientifiques, les collectivités territoriales, les associations de protection de la nature et les chargés de mission du PnrL concernés par la question.

Les éléments de biodiversité qui ont été choisis sont : les vergers, les haies, les prairies naturelles peu ou pas fertilisées, les pelouses calcaires.

Ces forums de discussion sont des lieux de débat et de découverte des perceptions de la biodiversité par les uns et les autres. Ils ont abouti à définir 4 scenarii d'évolution pour la biodiversité.

Cet exercice permet de faire prendre conscience, de faire reconnaître la contribution des agriculteurs à la production de biodiversité mais également des menaces de régression qui pèsent sur celles-ci.

Les conclusions de ces ateliers vont être valorisées dans les stratégies du PnrL et elles vont être communiquées aux différentes instances décisionnelles de l'action publique agricole.

Préservation des prairies remarquables du PnrL

Le PnrL a proposé un programme agro-environnemental pour préserver les prairies remarquables dans la zone Est du PnrL. Le PnrL a déposé un programme agro- environnemental intitulé MATER (Mesures Agro-environnementales Territorialisées) pour préserver les prairies remarquables de la zone Est. La surface de prairies remarquables représente 2580 ha. Ce programme a été élaboré en partenariat avec le Conseil Général de Moselle car 1560 ha de ces prairies sont classés « Espaces Naturels Sensibles » du département de la Moselle.

Si ce dossier est validé par la DRAF en 2010, des contrats agro-environnementaux seront proposés aux agriculteurs pour qu'ils appliquent des pratiques extensives sur ces prairies afin de conserver la flore remarquable et deux papillons en régression en Lorraine : le Cuivré des marais et le Damier de la Succise.

Cette même démarche a vu la dernière année de sa mise en place pour la zone Ouest du Parc.

Pelouse calcaire

➢ Gestion des milieux

En 2009, la Maison Familiale Rurale de Damvillers a réalisé, dans le cadre de son atelier pédagogique, des travaux d'entretien sur les **pelouses calcaires de Génicourt-sur-Meuse**. Quant au Conservatoire des Sites Lorrains, il est intervenu sur le **site à Oeillet superbe de Réchicourt-le-Château**.

Les travaux se poursuivront également sur un ensemble de sites actuellement propriétés du CSL ou en passe de le devenir en application de la convention tripartite engagée avec RFF.

Le **suivi de la restauration d'un étang** au lieu-dit « la chapelle de Gévaux » sur la commune de Géville a été organisé pour orienter de nouveaux travaux et surtout la valorisation du site par une information adéquate.

Le Parc a suivi et conseillé la **mise en place d'une sentier de découverte sur la mare salée de Marsal**.

La **protection de gîtes à chiroptères** (à Girauvoisin) et la valorisation d'un gîte à Sommedieue en partenariat avec la CPEPESC, ainsi que les contacts nécessaires à la préservation d'autres gîtes (Heudicourt, Réchicourt-le-Château) se sont

poursuivis en 2009 avec le Conseil Général de Moselle et les collectivités locales concernées.

- **Les actions zones humides et cours d'eau**

L'année 2009 fut riche en actions concernant les zones humides et les cours d'eau.

- Le Parc a assisté les collectivités maîtres d'ouvrages (communes et communautés de communes) pour la mise en œuvre de programmes de **gestion des cours d'eau et des zones humides**.
Parallèlement, le Parc a débuté l'animation relative à **l'émergence du SAGE sur le Rupt de Mad, l'Esch et le Terrouin afin de permettre la constitution de la Commission Locale de l'Eau** et a poursuivi sa participation à l'élaboration du **SAGE du Bassin Ferrifère** en Meurthe-et-Moselle**.**

- Le programme de reconquête de l'eau s'est poursuivi sur la Communauté de Communes de la Petite-Woëvre.
L'assistance aux techniciens des rivières des Communautés de Communes des secteurs de l'Esch et du Rupt de Mad a été poursuivie.

- Le Parc a continué de participer **au comité de pilotage** Holcim (carriers de la vallée de la Moselle) pour la gestion des gravières. Dans ce même cadre, en partenariat avec le Pays du Val de Lorraine et l'ADEVAL, a été finalisée une étude globale de **préservation et de valorisation du fonds de vallée de la Moselle.**

Proposer et accompagner la mise en œuvre des mesures compensatoires des projets quand il n'existe pas d'autres solutions satisfaisantes

Les négociations régulières menées par le Parc pour l'obtention de mesures **réductrices et compensatoires du chantier LGV** se sont largement poursuivies. Dans ce cadre, de nombreuses réunions ont été coordonnées par le Parc, en particulier pour la mise en place de 2 réelles voies de perméabilité pour la faune et la flore (Passages Toute Faune) face à la rupture nord-sud des corridors forestiers de la zone Est.

Ces réunions organisées avec les partenaires locaux ont aussi eu lieu sous l'égide du Parc pour échanger de l'information sur ces sujets et se mettre d'accord sur les objectifs à tenir. Elles se sont poursuivies pour s'assurer des résultats escomptés en étroit partenariat avec le Conseil Général de Moselle, qui coordonne maintenant cette démarche sur l'ensemble de son territoire.

S'agissant toujours de la LGV, mais cette fois sur la zone Ouest du Parc, une nouvelle convention tripartite a également été signée entre le CSL, le Parc et RFF pour la mise en oeuvre tardive des mesures compensatoires sollicitées par le Parc pour le premier tronçon de la ligne. Son application sera suivie en 2010 tant en termes de maîtrise foncière que de gestion des sites.

Grand Projet 2

Participer à la lutte contre le changement climatique

Le travail de sensibilisation engagé depuis 2007 s'est concrétisé en 2009 par :

MISE EN PLACE D'UN PLAN CLIMAT TERRITORIAL

Fédérer les partenaires situés dans le Parc (Communautés de communes, Pays, et Villes portes) et assurer une coordination avec les partenaires institutionnels

- **L'accompagnement à la réalisation des bilans carbone « services et patrimoine » des Communautés de Communes des 3 Vallées et du pays de Vigneulles**. Le Parc a animé le comité de pilotage et encadré le cabinet d'études. Les résultats ont été communiqués auprès des deux structures intercommunales et seront support d'une communication auprès des autres territoires, pendant la phase d'étude du Plan Climat Territorial.

- **La formalisation de l'engagement des intercommunalités du territoire à la démarche PCT** du Parc par une délibération et leur participation au Comité de pilotage. L'étude a été engagée en novembre 2009 dans le cadre que la Région, l'Etat et l'Europe ont mis au point et présenté en mars 2009. Elle va se dérouler en 2 phases en 2010 et 2011.

- **Projet transversal sur les économies d'énergies : médiation auprès des habitants**

En 2009, le Parc a souhaité poursuivre l'action engagée en 2008 auprès des habitants dans le cadre de la mise en place d'un Plan Climat Territorial. Trois thématiques ont été traitées : les économies d'énergie et les aspects spécifiques de l'isolation via l'organisation de visites, mini-salons, conférence sur ce thème en lien avec les espaces info énergies. La thématique des jardins par un travail de collecte de paroles auprès de tous les habitants du territoire et enfin la relocalisation des productions par la mise en valeur et la promotion des produits locaux lors de portes ouvertes ou marchés du terroir.

- **Économies d'énergies** et de l'isolation trois manifestations ont été organisées, le 31 octobre au Château de Manonville, le 7 novembre au CPIE de Bonzée et le 28 novembre au Relais des étangs à Languimberg. L'objectif était de sensibiliser le plus grand nombre (élus, artisans, habitants) sur le thème de l'isolation dans l'habitat et plus généralement sur les économies d'énergie au quotidien. Le partenariat avec les conseillers-info-énergie, les structures d'accueil et les autres intervenants a été très fructueux. Le public accueilli, environ 60 personnes, a été très sensible à la qualité des interventions et notamment la réponse à leurs questions concrètes dans le domaine de l'isolation et plus généralement de l'éco-construction.

- **Thématique des jardins** : Un travail artistique est actuellement en cours sous la direction de Robin Maso autour d'un projet intitulé « Normalement ça pousse ! Récolte sous les côtes ». Cette création participative à partir de la collecte de paroles des habitants et en lien avec la thématique des jardins, associe un travail d'écriture, une création plastique et la réalisation d'un recueil de textes. La restitution de ce travail aura lieu en octobre 2010 dans le cadre du Marché d'Automne d'Hannonville-sous-les-Côtes.

- **Relocalisation des productions par la mise en valeur et la promotion des produits locaux** :

Le Parc s'est appuyé sur le marché d'automne à Hannonville-sous-les-Côtes pour mener une action de valorisation des produits du terroir présents sur le territoire. Une sensibilisation des habitants et des visiteurs aux produits locaux a été mise en place par : **une animation à destination du public enfant « à la rencontre des producteurs du Parc naturel régional de Lorraine » et une animation « Cuisinons les produits du PnrL » qui a réuni 120 personnes**. Cette activité s'est révélée être un moyen efficace pour mettre en relation gastronomie et savoir-faire locaux. Un document « Livret de recettes cuisinons les produits du Parc » a été remis aux participants et mis en ligne sur le site Internet de l'Ecomusée.

D'autre part, le Parc naturel régional de Lorraine a conçu et édité en 2000 exemplaires du **Guide des produits du terroir** qui recense près de 100 producteurs sur le territoire et 9 points de vente ayant des produits du terroir qui vont être labellisés « **Boutiques du Parc** » en 2010. Le document sera distribué dans les boutiques et chez les producteurs. Le PnrL en fera la promotion dans ces publications envoyées aux habitants. Le document sera envoyé aux habitants sur demande et sera également disponible sur le site Internet du PnrL.

Mettre en place une stratégie de diagnostics énergétiques dans certains secteurs d'activités (exploitations agricoles...)

- **La réalisation de Diagnostic Planète©** pour 6 **agriculteurs de la CC3V** laquelle a apporté un concours financier. Un partenariat technique a fait l'objet d'une convention financière avec la Chambre d'Agriculture de la Meurthe et Moselle. Les résultats communiqués lors d'une réunion ouverte aux agriculteurs de la zone Ouest du Parc vont permettre de soutenir les démarches entreprises et de trouver des solutions qui seront diffusées plus largement.

- **Diagnostics énergétiques dans les hébergements touristiques.**

2009 : Les gîtes et chambres d'hôtes.

La réalisation de diagnostics énergétiques, de qualification architecturale et environnementale des hébergements touristiques du Parc va permettre d'établir un état des lieux très précis de leur situation au regard de la gestion environnementale et plus globalement de réaliser une photographie de l'offre touristique durable sur le territoire du Parc. Cette opération doit se dérouler en 3 phases : réalisation de diagnostics personnalisés, restitution à l'ensemble des acteurs et enfin organisation de deux journées de formation.

La première étape de cette opération menée par le cabinet d'études François Tourisme Consultants et l'Union Régionale des CAUE a été lancée le 31 août 2009, par un appel à candidature auprès des porteurs de projets et gestionnaires de gîtes et chambres d'hôtes du Parc. Il s'adressait aux structures d'hébergement appartenant à un réseau ou étant en cours de labellisation. 15 candidatures ont été enregistrées :

- 10 sur le département de la Meuse.
- 4 sur le département de la Meurthe-et-Moselle.
- 1 sur le département de la Moselle.

Seules 10 candidatures ont été sélectionnées. Le choix du Parc a été guidé par la motivation des propriétaires, la typologie des structures d'accueil candidates ou encore la démarche qualité et les actions préalablement engagées par les propriétaires. Une deuxième vague pourrait être lancée ultérieurement principalement destinée à des porteurs de projets.
La première réunion de comité de pilotage s'est déroulée le 4 décembre et une première réunion de présentation du projet avec les candidats retenus s'est déroulée le même jour.

OBTENTION DU LABEL AGENDA 21

Développer l'éco-responsabilité dans les services du Parc avec un système de management environnemental.

- **La mise en** place d'un **Agenda 21 interne s'est traduite par la création d'un groupe de travail** composé de membres de l'équipe technique du Parc, élargi aux

Le groupe de travail «Agenda 21» sur le perron de la Maison du Parc

organismes installés à l'Abbaye des Prémontrés et à la Communauté de Communes du Pays de Pont-à-Mousson. Ceci a permis :

- la **tenue de 8 réunions du groupe de travail** « équipe Parc / partenaires de l'Abbaye des Prémontrés *»
- la communication externe avec **l'édition de cinq exemplaires de la lettre d'information électronique, *La News 21***
- la **sensibilisation des équipes** à l'échelle de l'Abbaye, au **tri sélectif des déchets** avec la Communauté de Communes du Pays de Pont-à-Mousson et le Syndicat mixte de gestion des déchetteries des secteurs de Pont-à-Mousson.
- **L'initiation d'un Plan de déplacements** à la suite à une enquête effectuée auprès des salariés.

** Association de l'Abbaye des Prémontrés/Centre de valorisation des Ressources Humaines du Ministère de l'Ecologie/Comité Régional du Tourisme/Musique et Danse en Lorraine/ Communauté de Communes du Pays de Pont-à-Mousson/ Syndicat mixte de gestion des déchetteries des secteurs de Pont-à-Mousson.*

Un développement équilibré et durable du territoire

Chambley Planet'Air accueillait cette année le Mondial Air Ballons

Grand Projet 3

Aménagement des grands pôles structurants

AMÉNAGEMENTS TOURISTIQUES STRUCTURANTS

Affirmer le Parc en tant que destination touristique

Les actions promotionnelles

- L'affiche Lorraine et Traditions « Parcs naturels régionaux en Lorraine »

Le CRT Lorraine a demandé au Parc naturel régional de Lorraine de coordonner, auprès des Parcs naturels des Vosges du Nord et des Ballons des Vosges, la réalisation d'une nouvelle affiche thématique de collection. Sortie en juillet 2009, cette affiche vendue dans les offices de tourisme lorrains permet de promouvoir les Parcs naturels régionaux auprès du grand public en proposant un visuel attractif (illustrations et visuels relatifs aux paysages, à la faune et à la flore remarquables ou encore aux milieux naturels).

Le Parc qui a acheté 200 exemplaires de ces affiches s'est attaché à les diffuser auprès des professionnels du tourisme de son territoire pour qu'ils deviennent eux-mêmes ambassadeurs de la destination Parc.

- Le Salon « Terre d'émotion » au Parc des Expositions de Nancy

Organisé du 28 février au 1er mars 2009 par le Comité Départemental du Tourisme de Meurthe-et-Moselle sur la thématique des Métiers d'Art, ce salon régional a rassemblé entre 8 000 et 9 000 visiteurs. Cette édition qui a attiré plus de nancéiens ou habitants de l'agglomération qu'auparavant a permis au Parc de se faire connaître et de promouvoir les savoir-faire de son territoire grâce à la présence d'artisans d'art. Les échanges entre exposants et visiteurs ont été très riches et ont conforté le projet du Parc de mettre en œuvre un groupe de travail autour des métiers d'art.

- La participation au Mondial Air Ballons du 28 juillet au 2 août 2009

L'association Pilâtre de Rozier Organisation a sollicité le Parc pour participer à cet évènement de dimension internationale. L'objectif pour le Parc est d'inciter les équipes de pilotes en séjour à découvrir les richesses du territoire et de valoriser l'offre touristique et culturelle auprès des visiteurs de l'évènement. Le Parc a ainsi tenu un stand pendant les 10 jours de la manifestation (un agent d'accueil a été recruté spécifiquement pour cette mission). Il a également, en parallèle proposé deux produits touristiques destinés aux camping-caristes (cf chapitre suivant).

La mise en place de produits touristiques

- Le coffret Smartbox spécial « Séjour Parc naturel régional »

La Fédération des Parcs naturels régionaux a sollicité la société Smartbox, leader du marché « coffret cadeau » pour réaliser un coffret dédié aux PNR de France. Chaque Parc a fourni une liste d'hébergements potentiels selon un cahier des charges défini (hôtels et/ou chambres d'hôtes à la condition de disposer d'au moins 3 chambres).
Le Parc de Lorraine est entré dans le coffret grâce aux chambres d'hôtes du Domaine de Pomone situé à Woinville près du lac de Madine. En complément du séjour, un « plus Parc » doit favoriser la découverte des territoires Parcs : observation de la nature, randonnées pédestres et à vélo, etc.
Le coffret Smartbox édité à 10 000 exemplaires et diffusé dès juillet 2009 dans 1 100 points de ventes nationaux, a connu un bon démarrage avec 5000 exemplaires vendus et déjà consommés début novembre 2009. 1400 coffrets supplémentaires ont également été vendus mais sont en attente d'être consommés ce qui porte le chiffre de vente à 6 400 exemplaires. Pour ce qui concerne le séjour en Lorraine, Nicole Gérard, propriétaire du Domaine de Pomone, a accueilli 6 couples détendeurs du Coffret Parc. Ils proviennent d'Alsace, d'Ile-de-France, de Savoie et de la Marne, sur la période de septembre à décembre 2009.

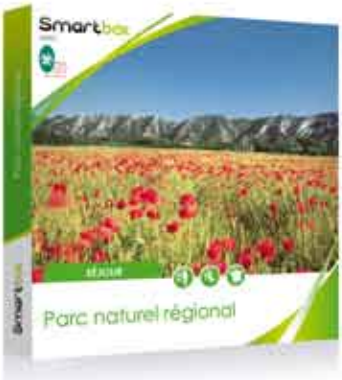

Smartbox spéciale Parcs naturels régionaux

Un plan de communication spécifique a été mis en place : diffusion de spots radio avec jeux pour gagner des coffrets cadeaux et interviews.

- Deux produits touristiques pour le Mondial Air Ballons de Chambley

Le Parc a répondu à la demande de l'organisateur, « Pilâtre de Rozier Organisation » d'établir deux produits touristiques de découverte de son territoire pour un public de camping-caristes. Deux propositions de sorties d'une journée pour groupe ont été réalisées :

- Lecture de paysage gourmande dans le Parc naturel régional de Lorraine.
- Bol d'Air dans le Parc naturel régional de Lorraine.

Ces deux propositions avaient pour objectif de promouvoir la destination Parc : Valorisation de la production de mirabelle avec le concours de l'association régionale d'expérimentation fruitière de l'Est (AREFE) d'Hattonville, des produits de terroir et artisanaux (au lavoir de Creüe), du sentier d'interprétation des aîtres médiévaux et enfin du jardin de la Seille à Metz, créé dans le cadre des jardins de la biodiversité du Parc.

Valorisation des mobilités douces

- La promotion du vélo

Le Parc naturel régional de Lorraine continue de développer le cyclotourisme ou le tourisme à vélo à travers différentes éditions et actions de promotion.
Le guide des 22 balades à vélo dans le Parc a été mis à jour en intégrant la nouvelle charte graphique, il a ainsi été réimprimé à 6000 exemplaires. De plus, le circuit d'Est en Ouest valorisant la « Traversée du Parc à vélo à petite vitesse le long de la LGV Est » a été mis en ligne sur le site Internet du Parc. Il complète ainsi l'offre déjà proposée en 2008.
Parallèlement, une affiche promotionnelle « Parc naturel régional de Lorraine….une invitation à vélo pleine de sens », a été éditée à 200 exemplaires pour être diffusée auprès des professionnels du tourisme.

Dans le cadre de son partenariat avec la Ligue Lorraine de cyclotourisme avec laquelle il a signé une convention cadre en 2008, le Parc a proposé une aide technique dans le cadre de la préparation de la semaine internationale de cyclotourisme prévue en 2010 à Verdun.
Enfin, la réalisation d'un «Carnet de voyage à vélo» entièrement consacré à l'itinérance à vélo est en cours d'élaboration. Une première phase de travail a été lancée en 2009 avec le concours de 3 illustratrices chargées de valoriser le patrimoine naturel, bâti, les paysages, etc., par des dessins aquarellés ou aux crayons sur un itinéraire de près de 600 km.

- La randonnée pédestre

Deuxième volet de l'action du Parc en matière d'activités de pleine nature, le développement de la randonnée pédestre s'est traduit par plusieurs actions :

→ La mise en place d'itinéraires de découverte autour de la ligne à grande vitesse

Le Comité Syndical du Parc a choisi Tikopia, agence de valorisation des territoires pour l'accompagner dans la réalisation d'un travail d'expertise des itinéraires, d'inventaire des balisages, de vérification de l'inscription aux P.D.I.P.R. (Plans Départementaux des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) et de rédaction des textes descriptifs relatifs à chacune des boucles en vue de leur valorisation.

Le réseau de boucles expertisées forme un chapelet le long du tracé de la LGV, s'étirant entre les Côtes de Meuse et les Côtes de Moselle.
Les propositions d'itinéraires s'intègrent dans un maillage déjà existant, qu'il s'agisse de grande ou de moyenne randonnée (GR ou GRP), tout en proposant un contenu différenciateur et des caractéristiques techniques conformes aux chartes en vigueur.

Les 3 boucles proposées viendront ainsi compléter l'offre de circuits de découverte thématiques du Parc et permettront par ailleurs au visiteur de varier ses choix sur un même secteur. Il s'agit de boucles familiales (itinéraires de moins de 10 km, ne présentant pas de difficulté majeure et praticables à la demi-journée par tous) par secteur géographique.

Les 3 boucles retenues sont les suivantes :
• 1ère boucle (6.5 km) sur le secteur des Côtes de Meuse, un parcours au départ de Creuë sur le thème de l'approche géomorphologique du paysage, la présence de l'eau, le rapport au temps (voie romaine).
• 2ème boucle (6.8 km) sur le secteur de Prény / Pagny, un parcours au départ de Prény avec une variante possible depuis Pagny-sur-Moselle pour une approche agricole du paysage, le château de Prény.
• 3ème boucle (9 km) sur le secteur de Lesménils /Bouxières, un parcours au départ de Lesménils avec variante courte depuis Bouxières-sous-Froidmont pour une approche historique du paysage et des autres chemins (du sel…).

→ Fort du succès rencontré lors des précédentes éditions, le Parc a reconduit l'organisation de la Randonnée Animée en 2009. Celle-ci s'est déroulée à Pagny-sur-Moselle sur un parcours de 7.5 km. Plusieurs séquences étaient proposées aux marcheurs (contes, animations musicales, dégustations de produits du terroir, etc.) qui ont été entre 300 et 400 à participer à cette manifestation.

→La préparation d'un nouveau topoguide de randonnées pédestres « le PnrL à pied » s'est poursuivie en 2009 : sélection et vérification de la pertinence des itinéraires, suivi des missions rédactionnelles et photographiques réalisées par le Comité régional de la FFRandonnée.

→ Toujours en partenariat avec la FFRandonnée et l'association Metz-Madine à la Marche, s'est déroulée la 4ème édition de la manifestation «Metz-Madine à la Marche», le dimanche 28 juin 2009. Cette année, la manifestation qui empruntait le tracé sud, via Jarny, Ville-sur-Yron et Lachaussée a réuni près de 950 marcheurs, ce qui représente une augmentation de 15% par rapport à 2008.

→ Le projet « Handi Parc Evasion » : le Parc a coordonné avec les partenaires de son territoire 3 sorties en joëlette pour les membres de l'association Handi Cap Evasion : le 1er mars à Rezonville pour découvrir le sentier 1870, le 14 juin à Gorze pour découvrir le patrimoine naturel et architectural et enfin le 27 septembre dans les Côtes de Toul sur le thème de la viticulture.
Cinq sorties étaient initialement prévues : les sorties à Martincourt et Lacroix-sur-Meuse ont été reportées en 2010.

Renforcer le rôle de coordinateur du Parc dans le développement des pôles touristiques et aider à leur structuration

Les programmes européens LEADER

Le 15 octobre 2007, le Préfet de Région et le Président du Conseil Régional de Lorraine lançaient l'appel à projet du nouveau programme communautaire LEADER 2007-2013. Dans ce cadre, deux projets, concernant le PnrL et son territoire ont été déposés :

- un premier, déposé conjointement par le Pays de Sarrebourg, le Pays du Saulnois et le Parc naturel régional de Lorraine sous l'appellation «Moselle Sud, territoire d'eau, terre d'accueil et de partage»,
- un second, intitulé « Le Parc naturel régional, terre d'expérience et d'innovation au cœur de la Lorraine » dont la priorité est le tourisme durable,

Ces deux projets ont été retenus par le Comité de Sélection Leader du 13 juin 2008 avec une enveloppe FEADER attribuée respectivement de 1 370 000 € et de 1 350 000 €. Au cours de l'année 2009, les conventions de mise œuvre de ces deux programmes ont été préparées et rédigées. Il s'est agit principalement de rédiger les fiches-dispositif

ainsi que les règlements intérieurs des GAL.

Pour ce qui est du GAL « Ouest PNRL », la convention avec l'Etat et l'ASP (Agence des Services et des Paiements – ex CNASEA) est signée depuis le 28 août 2009. Les homologations pour la saisie des informations sur le logiciel dédié OSIRIS (logiciel d'instruction et de suivi financier) ont été reçues le 28 octobre. Un premier Comité technique s'est réuni le 14 décembre pour examiner les premiers dossiers déposés.
Plusieurs porteurs de projets ont été rencontrés par les services d'animation des GAL afin de les aider dans la définition et le montage de leurs projets (au total, une trentaine de dossiers ont déjà été déposés sur les deux programmes).
La convention relative au GAL Moselle Sud devrait être signée début 2010. Julie DI GREGORIO a été recrutée à temps plein pour coordonner et animer le programme en partenariat avec les Pays de Sarrebourg et du Saulnois.

Le Pôle d'Excellence Rurale «Une terre d'accueil entre l'eau (Madine) et l'air (Chambley)»

2009 était la dernière année de mise en œuvre du Pôle d'Excellence Rurale «entre l'eau (Madine) et l'air (Chambley)» porté par le Parc. En effet, les dossiers devaient être impérativement engagés avant le 30 juin 2009. Sur les 24 opérations prévues initialement au PER, 18 ont été engagées et 6 finalement annulées. L'enveloppe de 850 820 € réservée à ce projet a été totalement engagée. La Préfecture ayant informé le Parc de la possibilité de reporter le délai de réalisation des actions au 31 décembre 2010, plusieurs maîtres d'ouvrage ont sollicité un report afin de finaliser leurs projets.

La signalisation touristique

Le Parc s'est donné pour ambition de développer différents vecteurs de communication afin de valoriser l'offre et d'augmenter l'attractivité du territoire. La mise en place d'une signalisation touristique performante a pour objectif de faciliter la circulation des visiteurs et de renforcer le rayonnement des sites existants. En 2009, plusieurs actions relatives à la signalisation ont été réalisées :

- Le suivi d'une étude portant sur la signalisation des sites touristiques du Pôle d'Excellence Rurale avec pour priorité la signalisation des pôles régionaux de Madine et Chambley. Le bureau d'études COVADIS a été choisi pour accompagner le Parc dans la réalisation de ce schéma. En 2009, ces travaux ont porté sur :
  - la réalisation d'un état des lieux de la signalisation existante,
  - la rédaction de propositions portant sur la notion de duopôle (Madine-Chambley) permettant de signaler ces sites depuis les grandes voies de circulation,
  - la réalisation de cartographies d'itinéraires d'approche du PER et de liaisons à l'intérieur de celui-ci,
  - la rédaction de propositions de dénomination du duopôle et de visuels pouvant être utilisés sur les panneaux.

  Après examen et validation de ces propositions par les Conseils Généraux, le bureau d'études pourra poursuivre sa mission au cours du 1er trimestre 2010 pour finaliser la définition du projet (nombre et positionnement des panneaux) et l'évaluation du coût de l'opération.

- Le lancement d'un inventaire des panneaux de signalisation obsolètes du Parc ou comportant un idéogramme inadapté dans la perspective de leur retrait ou modification. En effet, certains panneaux en place depuis de nombreuses années donnent une image plutôt négative du Parc. Il s'est donc agit de lancer une consultation portant sur :
  - un inventaire exhaustif accompagné d'une localisation précise (Département concerné, numéro de la voie, Point Kilométrique et relevé GPS) ainsi que d'une photographie de chaque panneau identifié,
  - une évaluation du coût de la dépose des anciens panneaux de localisation des limites du Parc et des modifications d'idéogrammes pour les panneaux directionnels.

L'inventaire sera réalisé au cours du 1er trimestre 2010.

Lac de Madine

Grand Projet 4

Aménagement Durable du Territoire

Pour répondre aux exigences d'un aménagement durable de son territoire qui sont de conjuguer un développement économique, agricole et touristique avec la préservation de l'environnement, de développer une intelligence de l'espace et de la construction, le PnrL s'est doté en 2009 d'une mission opérationnelle.

Afin de **mieux connaître** son territoire et d'**anticiper** ses mutations, un « diagnostic sur l'évolution socio économique du territoire » a été réalisé en partenariat avec l'INSEE. Ce diagnostic décrit les mutations sociales et démographiques du territoire et esquisse les grands défis qui lui sont posés. Il s'agit notamment de l'attractivité, de la cohésion du territoire et de l'impact de la périurbanisation sur les espaces naturels. Il propose la définition d'une nouvelle typologie des communes du Parc en fonction de leur évolution. Le diagnostic est téléchargeable sur les sites du Parc et de l'INSEE.

Rupt-en-Woëvre

PRÉSERVATION DES PAYSAGES ET GESTION DE L'ESPACE

En matière d'**urbanisme et d'architecture, le Parc s'est appliqué à faire émerger une réflexion sur les enjeux en sensibilisant les différents publics notamment à partir de conférences-débats.** En **accompagnant les communes dans l'élaboration des documents d'urbanisme,** le Parc a initié une démarche partagée avec les autres partenaires institutionnels.

De nouveaux partenariats ont ainsi été engagés avec la Direction Départementale de l'Equipement de Meuse (travail sur le cahier des charges des appels d'offres pour les documents d'urbanisme) et la Direction Départementale de l'Equipement de Moselle (pour la réalisation d'un nouveau règlement type accompagné de préconisations), et par la préparation des ateliers de projets qui se réaliseront en 2010. Pour ces ateliers, des contacts approfondis ont déjà été établis avec tous les intervenants pressentis : des étudiants géographes et architectes, des étudiants ingénieurs en aménagement local, des universités (service audiovisuel et multimédia), les CAUE, la DRAC de Lorraine, une sociologue et une architecte-urbaniste qui travailleront ensemble sur les thèmes de l'accueil, l'urbanisme et l'habitat sur différents territoires du PnrL.

En 2009, le PnrL a été associé à la révision et à l'élaboration des documents d'urbanisme de 37 communes (participation à 43 réunions), 15 portés à connaissance ont été réalisés et 9 avis ont été formulés.

De plus, le Parc a suivi 4 aménagements fonciers en tant que membre des commissions communales et intercommunales d'aménagement foncier.

Le PnrL a accompagné la mise en place du ScoT Sud Meurthe-et-Mosellan en participant à de nombreuses réunions de travail et en apportant ses connaissances notamment en matière d'environnement afin d'alimenter les études de définition de celui-ci. Le Scot Nord de Meurthe-et-Moselle est en phase de démarrage et vient seulement de créer son syndicat mixte, un travail en profondeur reste à initier avec le ScotAM (agglomération messine).

Le suivi de l'approche environnementale de l'urbanisme pour la création d'une extension urbaine sur la commune de

Lindre-Basse n'a pas été effectué en 2009 car le projet est en situation d'arrêt depuis plusieurs mois du fait de la complexité d'une telle approche et de l'aide financière limitée.

En matière de paysage le Parc est intervenu auprès de la DIREN Lorraine et des Conseils Généraux de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle pour **promouvoir les grands paysages du Parc** dans le cadre la mise en application par les services de l'Etat de la **Convention Européenne du Paysage**.
Dans ce contexte et dans la perspective de la révision de la charte, les éléments d'un cahier des charges pour la réalisation d'un **diagnostic paysager du territoire du Parc** ont été définis.

Le Parc en partenariat avec la FREDON Lorraine et les **9 Parcs de la Grande Région** mettent en place un réseau d'échanges d'expériences et de conseils pour promouvoir la **gestion différenciée des espaces publics**. Cette démarche permet d'avoir une approche globale de l'entretien et de l'aménagement des espaces publics d'une commune afin de limiter les pollutions chimiques par l'utilisation de pesticides et de favoriser la présence de la nature en ville.

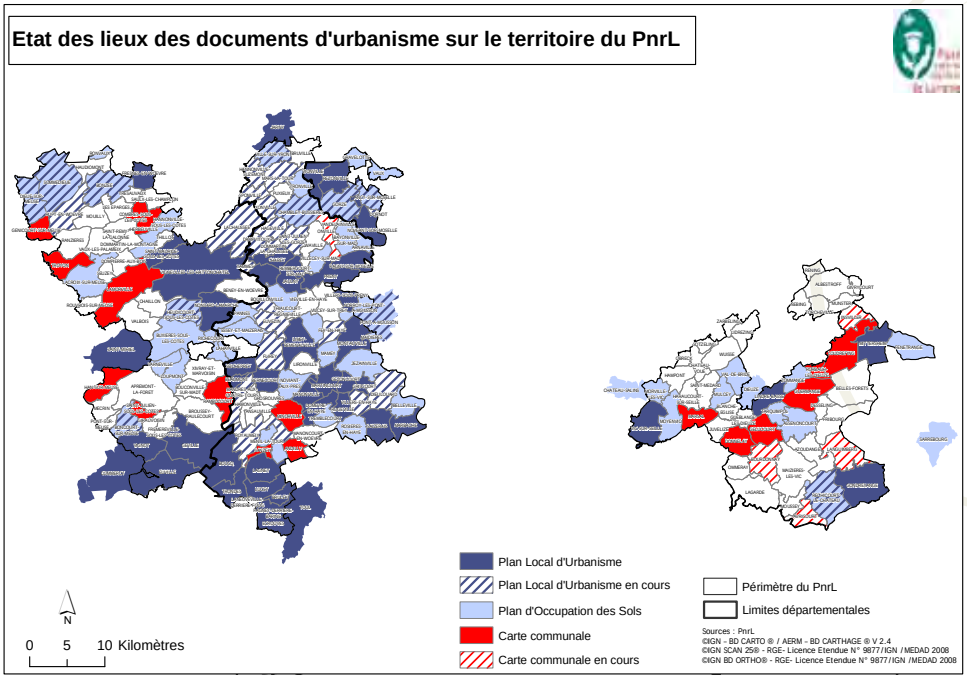

Dans le cadre de ce partenariat :

- Une journée de formation à destination des Parcs du réseau de la Grande Région a été proposée dans la perspective de mettre en place une action commune visant à favoriser l'implantation dans les villages des Parcs de prairies fleuries composées de fleurs indigènes.
- 3 villes Portes du Parc ont fait l'objet d'une sensibilisation sur le thème de la gestion et l'aménagement écologique des espaces verts
- Un stage organisé sur la commune de Gorze a permis d'affiner la méthodologie et de l'appliquer à l'échelle d'un village.

Le **Parc** a été **présent dans les villes de Metz et de Nancy**, puisqu'il y a créé avec l'appui de Philippe CUSSE une scénographie didactique « **Rose Bonbon** » sur le thème des Jardins de la Biodiversité. Suite à ces manifestations, des partenariats devraient se formaliser avec la ville de Metz, la CUGN et le Conservatoire des Jardins Botaniques.

Cette opération était d'ailleurs une des **35 manifestations labellisées par le Parc pour ses 35 ans.** Il s'agissait de mettre à l'honneur diverses opérations symbolisant l'esprit Parc dans des domaines aussi variés que l'environnement, la culture, le tourisme.

PRÉSERVATION ET VALORISATION DE L'HABITAT ET DU PATRIMOINE

Tout au long de l'année, le Parc **a poursuivi sa démarche pour intégrer les réalisations et les activités humaines en particulier les nouvelles infrastructures** (routières, ferroviaires, de communication …) ou les implantations d'exploitation liées à la production des énergies nouvelles ou énergies renouvelables sur le territoire et cela en concertation étroite avec les partenaires et notamment les habitants et leurs élus.

En ce qui concerne la LGV déjà mise en service, le Parc a œuvré pour faire aboutir la négociation sur les mesures compensatoires concernant les milieux naturels. Il a conduit à l'élaboration et à la signature d'une convention tripartite avec le CSL et RFF pour l'acquisition et la gestion scientifique des milieux.

Sur le futur tracé qui traverse sa zone orientale, le Parc a émis des avis sur les dépôts temporaires de produits minéraux, sur la compatibilité avec la Loi sur l'eau et sur les défrichements des milieux forestiers et enfin sur les passages « toute faune » à grande largeur (40 et 45m) ce qui constitue une première sur une LGV en France. Le Parc a, par ailleurs, participé à l'instruction des aménagements fonciers (cinq communes) et s'est investi dans le jury, pour l'attribution à un opérateur du lot 35 (Baudrecourt-Bourgaltroff).

En matière d'**insertion des équipements ponctuels** le Parc a été amené à émettre un avis sur une ZDE (Zone de Développement Eolien) en zone Est ou encore à travailler, sur cette même thématique, dans le secteur de Prény.
Les premières demandes pour des champs de panneaux photovoltaïques apparaissent, le Parc a initié une réflexion à ce sujet.

Quant aux équipements de moindre dimension, ont été traités l'implantation de quelques pylônes radiotéléphoniques et environ 80 dossiers de réseaux électriques (ERDF) ce qui s'est traduit par près de 95% d'enfouissement. Le Parc a également répondu à une demande d'épandage de boues industrielles et d'implantation d'une carrière dans un secteur historiquement délicat comportant un impact paysager important.

La notion d'aménagement durable trouve aussi son application dans le suivi environnemental des chantiers. Ainsi, le Parc conseille en management environnemental, suit les chantiers en cours sur son territoire comme l'enfouissement (2ème tranche) des lignes à 20 kV dans le secteur de Lindre (mesures compensatoires concernant la 400 kV Marlenheim-Vigy) ou le démantèlement de la 225 kV Montois-Vandières (environ 20 km de ligne et 40 supports supprimés).

Pour sensibiliser les conseils municipaux, les artisans et les entrepreneurs, un guide des chantiers exemplaires et respectueux de l'environnement a été produit. Il est disponible sur le site Internet du Parc.

DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DURABLE, DE FILIÈRES ÉCONOMIQUES ET EXPÉRIMENTALES

En matière d'agriculture, le PnrL a affiché sa volonté **de développer les circuits courts, de poursuivre l'opération « vergers gourmands »** pour valoriser les vergers familiaux, **d'apporter un appui à l'arboriculture professionnelle et d'encourager le développement de l'agriculture biologique** sur le territoire du Parc.

Pour développer les circuits courts et promouvoir les produits du terroir, quatre actions fortes ont été menées : l**a mise en place d'un réseau de « boutiques », l'édition d'un guide des produits du terroir, l'appui à la création d'une AMAP, un partenariat avec l'écomusée d'Hannonville-sous-les-Côtes dans le cadre du marché des producteurs.**
Cet engagement en faveur des circuits courts a pour effet d'assurer des débouchés aux producteurs locaux mais également de réduire les dépenses énergétiques liées à la consommation alimentaire.

Photo Jean-Claude KANNY - CG 57

Le **réseau des boutiques du Parc** s'est constitué, à l'initiative du Parc et à partir des professionnels de la distribution des produits locaux sur le territoire. Ce sont des points de vente existants qui sont identifiés au territoire du Parc. Il s'agit de supérettes, de magasins spécialisés dans les produits du terroir ou de points de vente sur les lieux même de la production, de producteurs proposants leurs produits et ceux d'autres producteurs du territoire. Le réseau s'appuie sur 9 sites identifiés.

Le Parc incite ces magasins à augmenter leur gamme de produits originaires du territoire du Parc en mettant en relation les producteurs et les points de vente et en assurant leur promotion auprès des habitants et des touristes. Le Parc souhaite inciter les habitants à consommer localement et à rendre plus visible ces boutiques de produits du terroir auprès des touristes.

Ce réseau qui ne comprend que des magasins situés sur le Parc pourra être élargi aux villes portes.
Une mission a été confiée à l'Agence de communication « Speedi Richy, Nylon » qui a proposé de baptiser le réseau : les « Boutiques du Parc » a créé un logo original et défini une charte graphique pour le mobilier de signalisation extérieur et intérieur.
Une formation auprès des gérants a été réalisée pour qu'ils assurent une mission d'ambassadeur du Parc auprès de leurs clients.
Une rencontre a été organisée entre les gérants et les producteurs pour augmenter la diffusion des produits du terroir dans le réseau.

La promotion des produits du Parc a été renforcée par l'**édition d'un guide des produits du terroir** à destination des habitants du Parc et **la mise à l'honneur des producteurs du Parc au marché d'automne** à Hannonville-sous-les-Côtes qui a accueilli 1500 personnes. Deux animations pour le grand public y ont été réalisées pour faire connaître les producteurs et les produits du terroir du Parc.

Une autre opération emblématique de l'action du Parc pour le développement d'une agriculture durable a été l'élaboration et la mise en œuvre d'un concept de vente directe par la création d'un

réseau de consommateurs.
Le Parc naturel régional de Lorraine a été à l'initiative de la création d'un réseau de consommateurs sur le modèle des AMAP (Agriculture pour le maintien de l'Agriculture Paysanne) localisé à Puxieux. Ce réseau nommé « La Charpagne » s'est constitué en association en relation avec un maraîcher qui propose un panier hebdomadaire de légumes.

Par ailleurs, pour renforcer la vente directe, « la Charpagne » propose chaque mois à tous ses adhérents un produit local en achat groupé : viande de bœuf de Ville sur Yron, volaille, lapins, poissons de Lachaussée, fromages de vache de Gorze et fromages de chèvre de Chaillon, miel de Puxieux.

Pour la 6ème année consécutive, le PnrL a mené l'opération **« vergers gourmands »** pour valoriser les fruits des vergers familiaux.
Afin de motiver les propriétaires à ramasser leurs fruits et entretenir leur verger, le PnrL propose une solution attractive avec des ateliers de jus de fruits installés sur son territoire. Les habitants ayant des vergers peuvent apporter leurs fruits (pommes, mirabelles) qui sont transformés en jus et nectar.
Cette initiative permet de valoriser et conserver les fruits sur une ou deux années et permet donc de maintenir durablement le verger, milieu de grande qualité paysagère et écologique.
En 2009, trois ateliers ont été partenaires de cette opération pour laquelle le PnrL a conçu et diffusé une plaquette d'informations auprès des habitants.

Suite à une rencontre entre le Président du Parc et les arboriculteurs, le PnrL a développé une action de soutien à l'arboriculture professionnelle par l'ouverture de trois chantiers : un chantier sur la communication et sur les méthodes de production, un chantier sur l'amélioration environnementale des exploitations, un chantier sur les stratégies de commercialisation.

Pour travailler sur ces thèmes des rencontres ont eu lieu avec les représentants de la profession. Deux groupes de travail ont été mis en place. L'un d'entre eux est piloté par le Parc. Il porte **sur la communication des exploitations en arboriculture en vue d'améliorer les problèmes d'image portés par les médias mais également sur l'amélioration environnementale des exploitations.** En ce qui concerne la commercialisation, il a été convenu que le PnrL soutienne l'engagement de l'association « Mirabelles de Lorraine » dans la démarche d' « Appellation d'Origine Protégée ».

Le PnrL souhaite encourager le développement de l'agriculture biologique sur son territoire pour répondre aux enjeux définis dans la charte pour la préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité et des paysages. Pour ce faire, le PnrL se fixe comme stratégie d'encourager l'orientation des exploitations agricoles vers des systèmes plus respectueux de l'environnement dont l'agriculture biologique fait partie.

En 2009, le PnrL a rencontré les représentants de la profession et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse pour monter un projet d'appui à la conversion à l'agriculture biologique auprès des agriculteurs volontaires.
Cette action sera en phase avec le plan de développement « Agriculture biologique Horizon 2012» lancé par le Ministre de l'Agriculture en septembre 2007. Ce plan a été validé par le Comité opérationnel « Agriculture et Alimentation biologiques » du Grenelle de l'Environnement. Elle le sera également avec la politique du Conseil régional de Lorraine qui vise à doubler la production biologique à l'horizon 2012.
Le PnrL souhaite orienter cette action sur le bassin versant du Rupt de Mad.

Photos Jean-Claude KANNY - CG 57

Un territoire vivant, accueillant et solidaire

Grand Projet 5

Développement de la Vie du Territoire

ANIMATION TOURISTIQUE

Développer, organiser et structurer l'offre touristique autour des activités de pleine nature (circulations douces), de l'hébergement et de l'offre culturelle et patrimoniale.

Tourisme de Mémoire

La Mission Histoire du Conseil Général de la Meuse a lancé une large consultation de ses partenaires en vue de mettre en place d'une **stratégie de développement touristique autour de la Grande Guerre**. Cette mission a pour objectif de préparer le département de la Meuse pour le centenaire de la guerre, en 2014.

De février à avril 2009, le Parc a suivi plus de 10 réunions sur ce sujet dans le cadre de la mise en place d'un groupe de travail sur les **sites de combats du Saillant de Saint-Mihiel**.

Le Parc y a présenté l'étude signalétique réalisée dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale et les animations culturelles « sur la Route du Saillant de Saint-Mihiel » organisées en partenariat avec les communautés de communes concernées. Les animations pédagogiques menées par le service Education ont également été présentées tout comme le projet de signalisation et d'aménagement des sites patrimoniaux des Eparges et de Saint-Remy-La-Calonne mené par la Communauté de Communes de Fresnes-en-Woëvre

L'ensemble de ces travaux a permis au Conseil Général de la Meuse d'élaborer puis de valider cette nouvelle politique mémorielle.

Projet « Handi Parc Evasion » : Journée de sensibilisation au handicap

Le 27 mai 2009 s'est déroulée à Bonzée, une journée de rencontres, d'échanges et de sensibilisation à la randonnée et à la conduite de joëlettes.

L'objectif était double :

- Faire découvrir la randonnée en joëlette et par conséquent l'accessibilité des activités de pleine nature,
- Faire connaître le label « Tourisme et Handicap » et plus largement débattre sur les constats liés à l'accessibilité dans le domaine du tourisme et de la culture.

Cette journée a rassemblé **29 participants** dont des institutionnels du Tourisme, de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, des services des Conseils Généraux, des propriétaires et porteurs de projets d'hébergements touristiques labellisés, des associations, des membres de Handi Cap Evasion, des personnes en situation de handicap… Cette journée constitue la première étape d'une démarche qui vise à rendre plus accessible le territoire du Parc. Un diagnostic portant sur l'accessibilité des sites touristiques et culturels du Parc sera réalisé en 2010.

Mise en réseau des prestataires touristiques autour de la thématique des jardins

L'opération « le Parc naturel régional de Lorraine dans vos jardins » vise à constituer à terme une offre touristique spécifique autour de cette thématique qui permettra de caractériser l'offre autour d'un patrimoine identitaire du Parc. Il pourra s'agir de jardins seuls ou d'hébergements ou sites avec jardin.

Avec l'aide d'une stagiaire de l'école de Roville-aux-Chênes, les attentes et les besoins des prestataires du réseau « jardins et aménagements des abords » ont pu être identifiés. Un état des lieux et un suivi personnalisé a été réalisé auprès de **12 sites**, une deuxième vague de visites étant prévue dès 2010.

4 projets d'aménagements ont été esquissés par le Parc et une **vingtaine de fiches conseils** ébauchées.

La suite de cet accompagnement débouchera sur l'élaboration d'outils méthodologiques spécifiques.

Accompagnement de projets de structures d'hébergements touristiques et de requalification d'hébergements de plein air

Grâce à l'animation du réseau des gestionnaires de gîtes et chambres d'hôtes dans le cadre des formations-actions proposées par le Parc, à la coopération avec le réseau Gîtes de France et à l'arrivée des deux programmes Leader, le Parc a dû faire face à une demande croissante pour accompagner des projets individuels et collectifs. Ainsi, une dizaine de dossiers a été suivie techniquement.

Mettre en réseau et professionnaliser les prestataires touristiques en vue de proposer une offre commercialisable

- **Animation du « *Réseau Jardins et aménagement des abords de structures d'accueil touristiques* »**

Le Parc a organisé trois formations-actions à destination des professionnels du tourisme (gestionnaires de gîtes et chambres d'hôtes, hôteliers-restaurateurs, associations, propriétaires privés de jardins ouverts au public, brasseurs, producteurs du terroir…) : le **22 juin** au château **«La Renommière»**à Vigneulles-les-Hattonchâtel (Maison d'hôtes), le **10 octobre** au «**Jardin sous les Côtes»** à Apremont-la-Forêt, le **28 octobre** au **Domaine de Romécourt** à Azoudange (Maison d'hôtes).

Avec cette opération « ***le Parc naturel régional de Lorraine dans vos jardins*** », **45 participants** ont bénéficié de **18 heures de formations** sur les thématiques suivantes :

- Fleurs de nos contrées, petits fruits des haies : Formation à la reconnaissance des baies sauvages dans la nature et leur valorisation dans des confitures ou gelées.

- Cuisine nature : Formation à la reconnaissance sur le terrain des plantes sauvages, leur cueillette et leur valorisation dans l'assiette.

Organiser l'inventaire et l'actualisation de l'offre touristique et la promouvoir à travers des outils spécifiques

- Le Parc et le Comité Régional du Tourisme (CRT) ont souhaité engager une démarche de partenariat dans le cadre de la mutualisation des données touristiques, patrimoniales et culturelles. Pour ce faire, une réunion de travail a été organisée le **2 avril 2009.** Il s'est ainsi avéré que :

- Les données sont très souvent produites par différentes institutions touristiques ce qui induit une sollicitation répétée des acteurs touristiques,

- Les données sont très diverses : le Parc a développé depuis de nombreuses années sa propre base qui est davantage tournée vers la valorisation des ressources du territoire qu'une base de données de qualification touristique,

- Le référentiel marque **« Parc naturel »** n'est pas reconnu.

A l'issue de cette rencontre, il a été proposé que le Parc devienne partenaire du CRT à titre gracieux pour avoir l'autorisation de diffuser et d'exploiter les données issues du nouveau Système d'Information Touristique Lorrain (SITLOR). Une convention a été signée en fin d'année 2009. De plus, le Parc collaborera avec le CRT pour valoriser, à l'échelle régionale, la marque « **Parc naturel** ».

- Le Parc a lancé une consultation pour la conception d'une nouvelle carte touristique. Celle-ci constituera un outil attractif et valorisant pour l'offre touristique et patrimoniale du Parc. C'est l'agence Latitude-Cartagène qui a été retenue pour accompagner le Parc dans la création de ce nouvel outil de communication. Les travaux ont été engagés en 2009 et seront terminés début 2010, parallèlement à la conception des nouveaux documents de promotion du Parc.

Mettre en place et animer le réseau des pôles culturels du territoire

Dans le cadre de sa Charte, le Parc naturel régional de Lorraine s'est donné pour objectifs **d'identifier, de professionnaliser et de mettre en réseau sur le territoire une dizaine de pôles culturels structurants**. Ces lieux de diffusion et de création, représentatifs des différentes disciplines artistiques (musiques, théâtre, audiovisuel, NTIC, livre et écriture, art contemporain, arts visuels…), proposent tout au long de l'année aux habitants et visiteurs une programmation culturelle de qualité.

Flamenco vivo à la Grange Théâtre

En 2009, le Parc a poursuivi **son travail de coordination de ces pôles culturels** (La Grange Théâtre de Lachaussée, l'association Plus Vite à Hampont, le foyer rural de Ville-sur-Yron autour du projet de la Grange-aux-Images, l'atelier de résidences d'artistes à Lindre-Basse…).

Ce travail d'accompagnement pour la qualification, la professionnalisation et le développement des acteurs et structures culturels du territoire a permis **la signature d'une convention pluriannuelle et multipartite avec *l'association Vu d'un Oeuf de Fresnes-en-Woëvre***. L'année 2010 permettra à l'association d'obtenir le ***label régional « Lorraine en Scène ».***

En 2009, le Parc a également poursuivi **la coordination générale du festival du film documentaire sur la ruralité «Caméras des champs» de Ville-sur-Yron.**

Véritable « laboratoire » des enjeux liés aux évolutions et aux transformations des mondes ruraux, le festival « Caméras des champs », par sa spécificité, a conquis ses lettres de noblesse pour devenir un événement culturel incontournable du paysage cinématographique lorrain. En 2009, ce sont **3255 spectateurs** (2912 en 2008) qui ont participé aux projections des films en compétition, à la table ronde, aux projections en soirée.
Le partenariat avec le Parc naturel régional de Lorraine s'est encore amplifié par l'organisation commune d'une conférence le 24 avril à l'Espace Gérard-Philippe de Jarny sur la thématique « **La place des femmes en milieu rural** ». Cette soirée autour du film documentaire « Laurence femme de paysan » de Christophe GATINEAU a accueilli 153 personnes. La

Sani Magori, lauréat du festival Caméras des Champs 2009

présence du sociologue ruraliste Daniel BODSON a rendu la discussion avec la salle très intéressante.

A la demande d'élus et de porteurs de projets culturels et touristiques qui mènent une réflexion sur la réhabilitation de bâtiments industriels ou patrimoniaux pour en faire des lieux d'accueil d'artistes, **un déplacement a été effectué le 29 avril 2009 à Meisenthal afin de rencontrer l'association du Collectif Artistique de Développement de la Halle de Meisenthal (CADHAME)**. **Vingt personnes** ont assisté à cette rencontre qui a permis de nombreux échanges autour de l'expérience de la Halle verrière de Meisenthal.

A la rencontre du CADHAME à Meisenthal

Organiser l'offre culturelle et touristique afin de proposer de véritables produits aux habitants et visiteurs

Le Parc effectue un travail de **médiation culturelle** auprès des associations et collectivités de son territoire qui souhaitent organiser une manifestation (par un accompagnement dans le montage des dossiers de demande de subventions, la rédaction d'un communiqué de presse, le choix d'artistes…) afin que l'offre culturelle puisse répondre au plus près aux attentes des habitants et des visiteurs.
En 2009, cette médiation culturelle s'est portée essentiellement autour des 12 manifestations qui ont été labellisées dans le cadre des « 35 ans du Parc ».

(Par exemple : Le festival de conte « Fabuleux Voyages » sur le territoire de la Communauté de Commune des 3 Vallées, la manifestation « Jardins d'images » à Gorze, « A la table d'un écrivain à Saint-Maurice-sous-les-Côtes…). A noter que la fréquentation de ces différents évènements culturels et artistiques a dépassé les **10 000 personnes sur les événements labellisés**.

En 2009, **un partenariat complémentaire a été mis en place entre le Parc et le festival de Fénétrange dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine les 19 et 20 septembre** derniers. Les actions culturelles et touristiques qui se sont déroulées sur la zone Est du Parc naturel régional de Lorraine au moment du festival (l'exposition Emile Gallé, nature et symbolisme, influences du Japon à Vic-sur-Seille, la diffusion du spectacle « La caravane de verre », la visite des musées de Marsal et Vic-sur-Seille…) ont été citées dans le programme du festival. Les spectateurs des concerts pouvaient alors s'ils le désiraient rester une journée ou plus sur le territoire afin de ***découvrir les potentialités culturelles et touristiques du Parc***. A noter que ***ces propositions ont été reprises par des Tours Opérateurs français et étrangers.***
Les concerts organisés pendant ces deux journées en milieux naturels, dans le secteur de Mittersheim et de Fénétrange ont conquis le public qui est venu en nombre puisque **1000 personnes** ont été comptabilisées.

Le Parc animalier de Sainte-Croix est un des sites d'éducation au territoire mais aussi de diffusion culturelle en particulier vers le jeune public. Aussi, **le Parc a aidé l'association du parc animalier à la mise en place d'une diffusion de spectacles culturels mettant en avant l'environnement dans le cadre du festival « L'été des enfants, histoire d'animaux »** qui s'est déroulé du 5 juillet au 30 août 2009. **260 représentations ont été données devant 74 000 spectateurs de tout âge.**

En 2009, le Parc a également poursuivi son travail autour de **la qualification de circuits culturels et touristiques** avec la définition d'aménagements de plein champ sur ***les sentiers de la mémoire de la guerre de 1870*** ou encore ***une expertise des sentiers pédestres et le lancement d'une procédure de Commande Publique autour du projet « La Traversée ».***

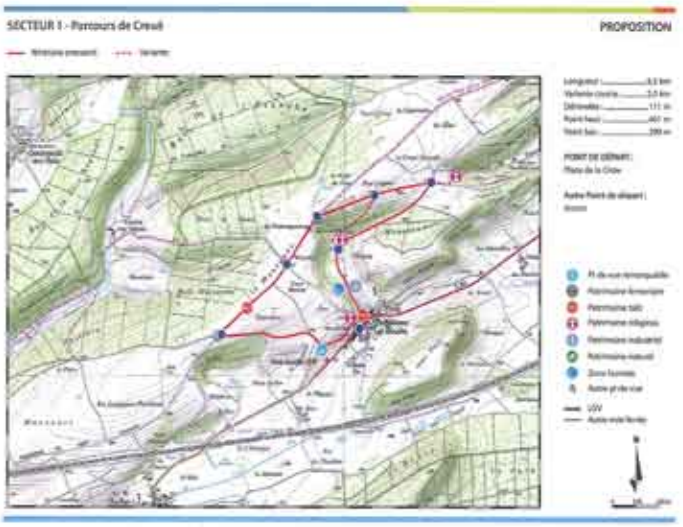

Soutenir la création et la diffusion culturelles

Le Parc permet par différentes actions, **l'accueil et l'implantation d'artistes sur son territoire,** par le biais de festivals, de spectacles de toutes disciplines artistiques (musique, marionnette, théâtre…).

En 2009, à partir et autour de la création du ***spectacle l'UNIFON de la compagnie la Valise et du spectacle « Ceux qui ne sont pas là levez-vous » du Théâtre Craie*** et du travail de médiation engagé en 2008 auprès des habitants, une diffusion de ces deux spectacles s'est mise en place sur le territoire.
Concernant la diffusion du spectacle l'UNIFON (*Université Nomade d'Investigations Fantastiques et d'Observations Nocturnes*) **des stages avec des comédiens amateurs locaux** « Les Noctivores » ont été mis en place par les comédiens professionnels de la compagnie en amont de chaque spectacle. **Plus d'une cinquantaine de personnes a participé à ces animations**. **Le spectacle a été diffusé 5 fois sur le territoire du Parc naturel régional de Lorraine,** le 24 avril à Dieuze, le 30 mai à Lachaussée, le 6 juin à Royaumeix, le 26 juin à Vic sur Seille, le 11 juillet à Assenoncourt et le 12 juillet à Fénétrange. **Plus de 600 personnes ont participé à la diffusion du spectacle**.

Le spectacle «du Théâtre Craie » « Ceux qui ne sont pas là levez-vous » a été diffusé **quatre fois sur le territoire** du Parc naturel régional de Lorraine le 9 juillet au CAT d'Albestroff, le 10 juillet au Parc de l'avenir à Pagny-sur-Moselle, le 11 juillet au foyer rural d'Assenoncourt dans le cadre de la manifestation « Les Etangs en folie » et le 12 juillet au jardin du gîte à Fénétrange. **500 personnes ont participé à ces différentes représentations**.

En octobre 2009, le Parc naturel régional de Lorraine a été aux côtés de la Fédération Alsace-Lorraine des Arts de la Rue, de Musique et Danse en Lorraine et de la Ville-Porte de Pont-à-Mousson pour l'organisation de **deux journées les 23 octobre et 24 octobre consacrées aux Arts de la Rue**. La première journée était destinée aux élus, techniciens des collectivités et professionnels du secteur culturel et proposait un temps d'échanges et de réflexions autour des arts de la rue. La seconde organisée dans le cadre de ***la journée internationale des arts de la rue « Rue libre » faisait place aux spectacles dans les rues et places de Pont-à-Mousson.*** Plus d'une vingtaine de compagnies est venue ravir les **2500 personnes** présentes à cette journée.

ÉDUCATION AU TERRITOIRE

Renforcer la connaissance et la sensibilisation de tous les publics à l'application du développement durable

Le programme transversal « Connais ton Parc »

Le programme d'animation territoriale en direction des habitants du Parc qui, en s'adressant en priorité aux établissements scolaires du Parc associe d'autres acteurs de la vie locale, a porté sur la sensibilisation et la protection de la biodiversité en 2008/2009.

- 92 écoles du Parc (maternelles à collèges et lycée agricole) **soit 1900 scolaires** ont travaillé sur **42 communes du Parc,**

- 8 journées de restitutions collectives ont été organisées à Lachaussée et à Mittersheim,

-les animations ont été confiées à 6 partenaires du Réseau Education

La maison du Clément

Faire du réseau éducation un véritable centre de ressources partenaire et relais du Parc

Le réseau Education

Le réseau Education, fort de 38 partenaires représentatifs des activités du territoire a accueilli en 2008/2009, 40 739 scolaires provenant de Lorraine. Le Parc a animé et accompagné le réseau en 2009 **pour poursuivre sa qualification, sa professionnalisation et son développement**. Ainsi ont été réalisées :

- **la promotion du réseau** auprès de **l'Education Nationale** par l'organisation de 28 formations pour 39 Inspections de circonscription et les sites IUFM de Nancy et Metz ; ce qui a permis de sensibiliser 813 enseignants. A cela s'ajoute la réalisation des catalogues et leur diffusion.

- la **formation des animateurs** des sites avec 8 thèmes différents et près de 500 journées animateurs

Restitution du programme «Connais ton Parc»

- **l'animation du réseau « Entre Sarre et Seille »** pour l'organisation d'une manifestation commune : « la fête de l'environnement » qui s'est tenue à la base de plein air du Lac Vert à Mittersheim (près d'un millier de visiteurs pour une première édition) et **l'émergence d'un réseau en Meuse**.

- **l'animation d'un partenariat expérimental avec le CPIE** pour définir et associer les compétences réciproques au service des territoires des Hauts de Meuse, Côtes de Meuse et plaine de la Woëvre. Une convention a sérié les actions à mener pour 2009. Le bilan établit la réalisation des objectifs annoncés et la reconduction de la démarche pour 2010.

Les propriétés du Parc

Le Parc a conduit :

- l'entretien et l'animation de la pelouse calcaire de Génicourt-sur-Meuse, destinée à la sensibilisation de tous les publics. Ces actions sont menées dans le cadre d'un partenariat défini par conventions avec le CPIE Woëvre-Côtes de Meuse et avec la Maison Familiale Rurale de Damvillers.

- **l'animation de la Maison du Clément à Belles-Forêts** (Moselle) qui promeut la connaissance de l'architecture à colombages. L'association « Patrimoine de Belles-

Aménagement d'une salle pédagogique dans le fenil de la Maison du Clément à Belles-Forêts

Forêts » ne pouvant plus assurer le coût d'un poste d'animateur, le Parc s'est appuyé sur le réseau « Entre Sarre et Seille » et a confié une mission d'accueil des scolaires à la Maison du Pays des Etangs. Celle-ci a été réalisée selon les objectifs fixés.

- **la finalisation du chantier de création d'une nouvelle salle pédagogique** à la Maison du Clément et la réorganisation de ses espaces pédagogiques.

Transférer les savoir-faire en matière de sensibilisation

➢ L'expérimentation du transfert du programme « Connais ton Parc » auprès des Communautés de Communes de l'Agglomération de Sarrebourg et du Val de Meuse et Vallée de la Dieue a été réalisée avec succès pour les douze classes prévues sur le thème de la réduction des déchets et le compostage. Le Parc a accompagné ces deux structures intercommunales sur la mise en place, le suivi et le bilan de l'action.

➢ **En revanche, le projet de transfert de «Ça va chauffer » auprès de la Communauté de Communes du Toulois** a été engagé mais a été reporté à 2010 par la Communauté de Communes pour des raisons de calendrier.

Spectacle donné dans le cadre des 8 journées de restitutions à Lachaussée et Mittersheim

Enfin, le Parc comme chaque année a évalué l'action menée en Education au Territoire/volets scolaires et l'a restituée à ses acteurs et à ses partenaires au château de Moncel avec la collaboration de la Ville de Jarny en octobre 2009 auprès de 80 personnes. On peut retenir deux chiffres issus de cette politique en 2008/2009 :

- 493 100 € : chiffre d'affaires induit sur le territoire Parc

- 62 personnes (soit **55 ETP**) dont les salaires ou revenus sont alimentés en partie (à temps plein ou à temps partiel) par l'activité Éducation / scolaires menée par le Parc.

Lac de Mittersheim

Grand Projet 6

Préparation au renouvellement de la Charte

ÉVALUATION EN CONTINU ET RENOUVELLEMENT DE LA CHARTE DU PARC

Le 3 juillet 2009 à Commercy, Ville porte, les «rencontres du Parc» ont attiré 130 personnes

Le Parc naturel régional de Lorraine a réalisé au cours du 1er semestre une **évaluation de sa charte à mi-parcours** qui a été approuvée par le Comité Syndical du Parc du 16 juin 2009.

Cet exercice a permis de mettre en évidence le degré de réalisation des objectifs initiaux mais aussi de souligner l'émergence de nouvelles thématiques au regard du contexte actuel du territoire.

Associée au **diagnostic socio-économique** élaboré en collaboration avec l'INSEE, l'évaluation à mi-parcours a fait l'objet d'une restitution collective lors des « Rencontres du Parc » qui se sont tenues le 3 juillet 2009 à Commercy. Les ateliers de réflexion organisés lors de cette journée de travail, qui ont réunis **plus de 130 personnes**, ont été riches de propositions et de débats, et ont été l'occasion d'appréhender les attentes du territoire. Ils ont permis d'échanger et d'esquisser un bilan à mi-parcours, de définir de nouvelles propositions d'actions. A partir des perspectives dégagées et des remarques formulées par un expert externe, un projet de développement a été élaboré et décliné en actions thématiques. Ce projet de développement permet de mieux cibler le programme d'action du Parc à l'horizon 2013 (voire 2015) et de préparer la nouvelle Charte.

L'évaluation en continu du programme d'action de la mise en œuvre de la Charte a pu être lancée par la mise en place de l'outil **EVA** et par un programme de formation au bénéfice de tous les agents du Parc. Mis au point par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, EVA permet une description et une analyse dynamique et croisées, appuyées sur des indicateurs quantitatifs et qualitatifs. Des modules de suivi financier, de suivi des ressources humaines ou encore de cartographie permettront à l'équipe du Parc de piloter et de suivre en continu la mise en œuvre de leur projet.

Il s'agit en 2010 de rendre effectif l'évaluation en continu du Parc et de lancer officiellement le processus de révision de la Charte.
La première phase est celle de la réalisation d'un diagnostic mettant en évidence les actions du Parc et ses effets sur le territoire. Les grandes préconisations pour la future Charte devront également être dégagées. L'étude paysagère proposée au programme d'action s'inscrit dans cette démarche. Il en est de même pour les ateliers de projets qui permettront d'avoir une vue plus prospective d'une politique originale en matière d'accueil d'aménagement spatial et d'habitat durable.

Documents d'évaluation de la Charte à mi-parcours

Projets Transversaux

COMMUNICATION ET MISE EN RÉSEAU

En 2009, le PnrL a initié une réorientation de sa communication à plusieurs niveaux. Conscient du déficit d'image du Parc, le Comité Syndical a redonné une impulsion à la communication du PnrL, de manière à favoriser l'appropriation du territoire du Parc par ses 76 000 habitants.

Une charte graphique

Jusqu'alors dépourvu d'identité visuelle réelle qui puisse asseoir une image du Parc à la fois auprès du grand public mais également auprès des médias, le PnrL s'est doté d'une charte graphique au premier trimestre 2009.
Déclinée en quatre versions, la nouvelle charte graphique permet de mettre en valeur chaque mission du PnrL, de manière individuelle, segmentée, par la définition d'un code couleur adéquat. Tout en gardant néanmoins l'unité fondamentale et nécessaire d'un visuel qui deviendra une référence : « l'image Parc. »

Refonte des outils de communication

La redéfinition et la refonte des documents papier du Parc sont apparues nécessaires pour atteindre l'objectif d'une meilleure visibilité du PnrL. Avec cet objectif, le Comité Syndical a souhaité rationaliser et moderniser les outils de communication, qu'ils soient sur support papier ou dématérialisés.

Un marché public à procédure adaptée a été publié afin de mettre en chantier la refonte des supports. En mars 2009, les 5 lots étaient attribués et les travaux commençaient.
C'est ainsi que la refonte des éditions papier est en cours : un nouveau document qui étudiera un thème et qui donnera des informations pratiques, sortira en février 2010 ainsi qu'un document de présentation générale du Parc, qui faisait jusqu'alors cruellement défaut.

Dans le cadre de ce marché, le site Internet du Parc a été le sujet de réflexions de manière à écrire un cahier des charges précis. Le site actuel, en place depuis 2005, bien que très fourni en contenus et en adéquation avec son époque, est aujourd'hui devenu obsolète. Le cahier des charges a été soumis à un appel d'offres le 17 décembre 2009. Le nouveau site du Parc est prévu pour mise en ligne en avril 2010.

35 ans, 35 manifestations de développement durable

2009 a également été l'occasion de rendre le Parc particulièrement présent sur son territoire et dans les médias : en fêtant ses 35 ans, le PnrL a labelisé 35 actions de développement durable réparties sur son territoire. L'effort s'est notamment porté sur la mise en valeur du territoire mais également les acteurs qui le font vivre au quotidien.

75 dossiers ont été envoyés suite à l'appel à candidature lancé aux partenaires du PnrL pour participer à la célébration de ses 35 ans. 32 dossiers ont été réceptionnés et pré analysés par les chargés de mission qui forment l'équipe du Parc.

La sélection finale des dossiers a été effectuée par un jury composé de Jérôme Laithier (France Bleu Lorraine Nord), Frédéric Plancard (*L'Est Républicain*), Jacques Lallement (*Le Républicain Lorraine / L'Ami Hebdo*) et de Dominique Lorrette, Président de la Commission Finances et Communication du Parc. 27 dossiers ont été labellisés auxquels sont venues s'ajouter 8 manifestations organisées par le Parc telle Caméra des Champs ou «La biodiversité, c'est la vie!».

Douze projets culturels, neuf projets touristiques, dix projets environnementaux, deux projets d'aménagement durable et deux d'éducation au territoire ont ainsi été labellisés « 35 ans du Parc naturel régional de Lorraine ».

Retours presse

En 2009, le PnrL aura été bien présent dans tous les supports de la presse locale, régionale et nationale, aussi bien par l'intermédiaire d'achat d'espaces publicitaires que par l'envoi de communiqués de presse. Ce sont plus de 60 communiqués de presse qui auront été envoyés en 2009 à l'ensemble du réseau médiatique du Parc de Lorraine.
L'opération « 35 ans du PnrL » a favorisé une visibilité accrue dans les médias, et nos partenaires se font également l'écho de l'action du Parc.

. Presse écrite
Toutes éditions confondues, le Parc de Lorraine apparaît dans 102 articles du *Républicain Lorrain* et dans 137 articles de *l'Est Républicain*.
On relève également des articles dans les magazines Spectales, Village Magazine, la revue Parcs de la Fédération des Parcs naturels régionaux, Est magazine, Feuilles de Menthe, En passant par la Lorraine, Le Paysan lorrain.

. Presse audiovisuelle
Les principaux relais : France Bleu Lorraine Nord, Radio RDM, Radio Activités, Radio Fajet, Radio Déclic, LorFM, France 3 Lorraine-Champagne-Ardennes, RTL9 et France 2 (Emission L'agenda du week-end consacré en partie aux 35 ans du PnrL).

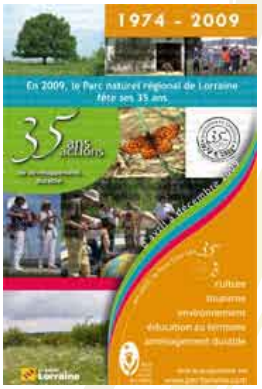

L'événementiel

Le PnrL est allé à la rencontre des habitants de son territoire et des Villes Portes en étant présent sur certains salons ou événements d'envergure régionale.

- Salon « Terre d'émotion », Parc des expositions de Nancy, du 28 février au 1er mars 2009 : salon à vocation touristique (cf p. 18)
- Mondial Air Ballons, sur le site de Chambley Planet'Air, du 28 juillet au 2 août 2009 (cf p.18)
- Rendez-vous des associations, sur le site de Chambley Planet'Air, les 5 et 6 septembre 2009
- Les journées du développement durable, Parc des expositions de Metz, les 12 et 13 juin 2009
- Fête des vergers, à Ancy-sur-Moselle, le 20 septembre 2009
- Les pompes d'hier s'offrent une cure au lavoir, à Rouvrois-sur-Meuse, le 20 septembre 2009

COOPÉRATION INTERNATIONALE ET INTERREG

Le projet « **Réseau des Parcs Naturels de la Grande Région** » dans le cadre du programme transfrontalier **INTERREG IV A Grande Région** avec comme porteur de projet le Parc Naturel de la Haute-Sûre (L) est opérationnel. Il est doté d'un budget de 1,3 Million €, dont 50% proviennent du fonds européens FEDER.

Neuf parcs naturels de la Grande Région sont partenaires du réseau, à savoir au Luxembourg, les parcs naturels de la Haute-Sûre et de l'Our, en Belgique, les parcs naturels de la Vallée de l'Attert, de la Haute-Sûre Forêt d'Anlier, des Deux Ourthes et des Hautes Fagnes- Eifel, en Allemagne, les parcs naturels Nordeifel (parties Rhénanie- palatinat et Rhénanie du Nord -Westphalie), en Lorraine, le Parc Naturel Régional de Lorraine.

L'objectif du réseau est de **renforcer** le rôle des Parcs Naturels comme **acteur** dans la construction de la Grande-Région et, plus particulièrement, d'**être un outil** pour la mise en œuvre d'une politique de développement durable au service de tous les habitants. Il a pour vocation d'intervenir dans les domaines du développement économique, de la protection de l'environnement et de la cohésion sociale.

Pour mener à bien les objectifs du projet et mettre en réseau les Parcs concernés, un coordinateur a été engagé. L'une de ses principales missions est de proposer une vision générale des Parcs, de leurs rôles respectifs et de mettre en lumière leurs particularités. Mais aussi de travailler sur le message commun à véhiculer par les Parcs dans le développement et la construction de la Grande Région.
L'identité visuelle du réseau des parcs naturels, un dépliant de présentation et un stand d'exposition ont été récemment réalisés.

La **convention entre tous les opérateurs partenaires de l'opération** afin de définir les modalités de coopération, ainsi que les responsabilités des uns et des autres dans le cadre de la réalisation du projet **a été signée le 19 septembre dernier à Fénétrange**.

Les **programmes Leader comportent également un volet coopération**.

Ainsi les GAL Leader : Haute Sûre Forêt d'Anlier (Belgique), Clervaux Vianden (Luxembourg) et Ouest du Pnrl et Moselle Sud ont tous inscrit dans leurs programmes la réalisation d'un **portail innovant sur leur site Internet** .
Ces quatre GAL sont portés par des Parcs naturels. Les trois Parcs ont des expériences et des acquis différents mais complémentaires dans l'utilisation des SIG pour le référencement de données et aujourd'hui la mise à disposition de celles-ci aux différents publics (notamment via Internet). Ils s'inscrivent tous trois dans une démarche identique de renouvellement de leur site Internet dans la perspective d'un rendu plus opérationnel pour les habitants et plus attractif pour les visiteurs.

Les rencontres de travail et les démarches nécessaires pour établir une coopération entre les 3 Parcs à travers le programme LEADER ont été initiées au cours de l'année. Il s'agit de **développer un outil SIG commun**, consultable via les sites Internet avec comme perspective de favoriser un accueil de qualité ainsi que l'attractivité des territoires concernés. Les différentes étapes du projet qui se déroulera sur trois ans sont : **la mise à niveau des partenaires, la collecte des données (notamment géo référencées) et la mise en ligne de celles-ci.**

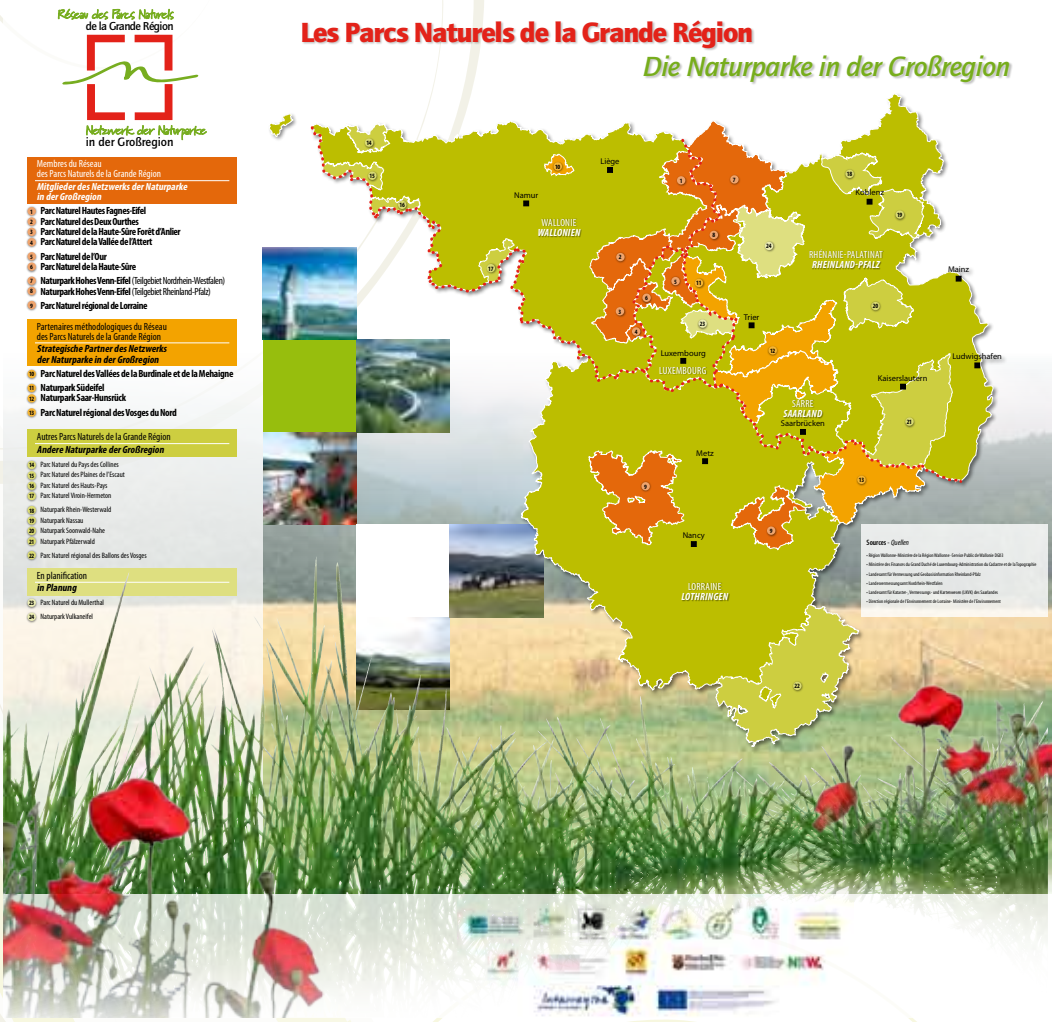

Glossaire

APPB	Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope
ADASEA	Association Départementale pour l'Amélioration des Structures et des Exploitations Agricoles
ADEVAL	Agence de Développement du Val de Lorraine
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
AMAP	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
ANDRA	Agence nationale pour la Gestion des Déchets Radioactifs
AREFE	Association Régionale d'Expérimentation Fruitière de l'Est de la France
BOMBINA	Base de données de l'Observatoire Mutualisé de la Biodiversité et de la Nature
CAD	Contrats d'Agriculture Durable
CAUE	Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement
CAT	Centre d'Aide par le Travail
CDT	Comité Départemental du Tourisme
CDL	Convention de Développement Local
CG	Conseil Général
CNFF	Centre National de la Formation Forestière
CNFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale
COC	Conseil Consultatif d'Orientation Culturelle
CODECOM	Communauté de Communes
CODEP	Comité Départemental de Cyclotourisme de la Meuse
COET	Conseil d'Orientation en Education au Territoire
CREN	Conservatoire Régional des Espaces Naturels
CRT	Comité Régional du Tourisme
CPEPESC	Commission de Protection des Eaux du Patrimoine de l'Environnement du sous sol et des Chiroptères
CPIE	Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement
CSL	Conservatoire des Sites Lorrains
CSP	Conseil Supérieur de la Pêche
CTE	Contrat Territorial d'Exploitation
CUGN	Communauté Urbaine du Grand Nancy
DDAF	Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
DIREN	Direction Régionale de l'Environnement
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
DRAF	Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
ENS	Espaces Naturels Sensibles
ERDF	Electricité Réseau Distribution France
ENSAT	Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse
FNADT	Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire
FFCT	Fédération Française de Cyclotourisme
FREDON	Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Lorraine
GAEC	Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
GAL	Groupe d'Action Locale
GES	Gaz à Effet de Serre
ICPE	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
IUFM	Institut Universitaire de Formation des Maîtres
LGV	Ligne à Grande Vitesse
MJC	Maison de la Jeunesse et de la Culture
MAE	Mesures Agro-Environnementales Territorialisées
ONEMA	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
ONF	Office National des Forêts
PCT	Plan Climat Territorial
PER	Pôle d'Excellence Rurale
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PNRL	Parc naturel régional de Lorraine
RFF	Réseau Ferré de France
SAGE	Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
SCOT	Schéma de Cohérence Territoriale
SIVOM	Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple
SVT	Science de la Vie et de la Terre
ZDE	Zone de Développement de l'Eolien
ZNIEFF	Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

Les 46 Parcs naturels régionaux

Parcs naturels régionaux de France

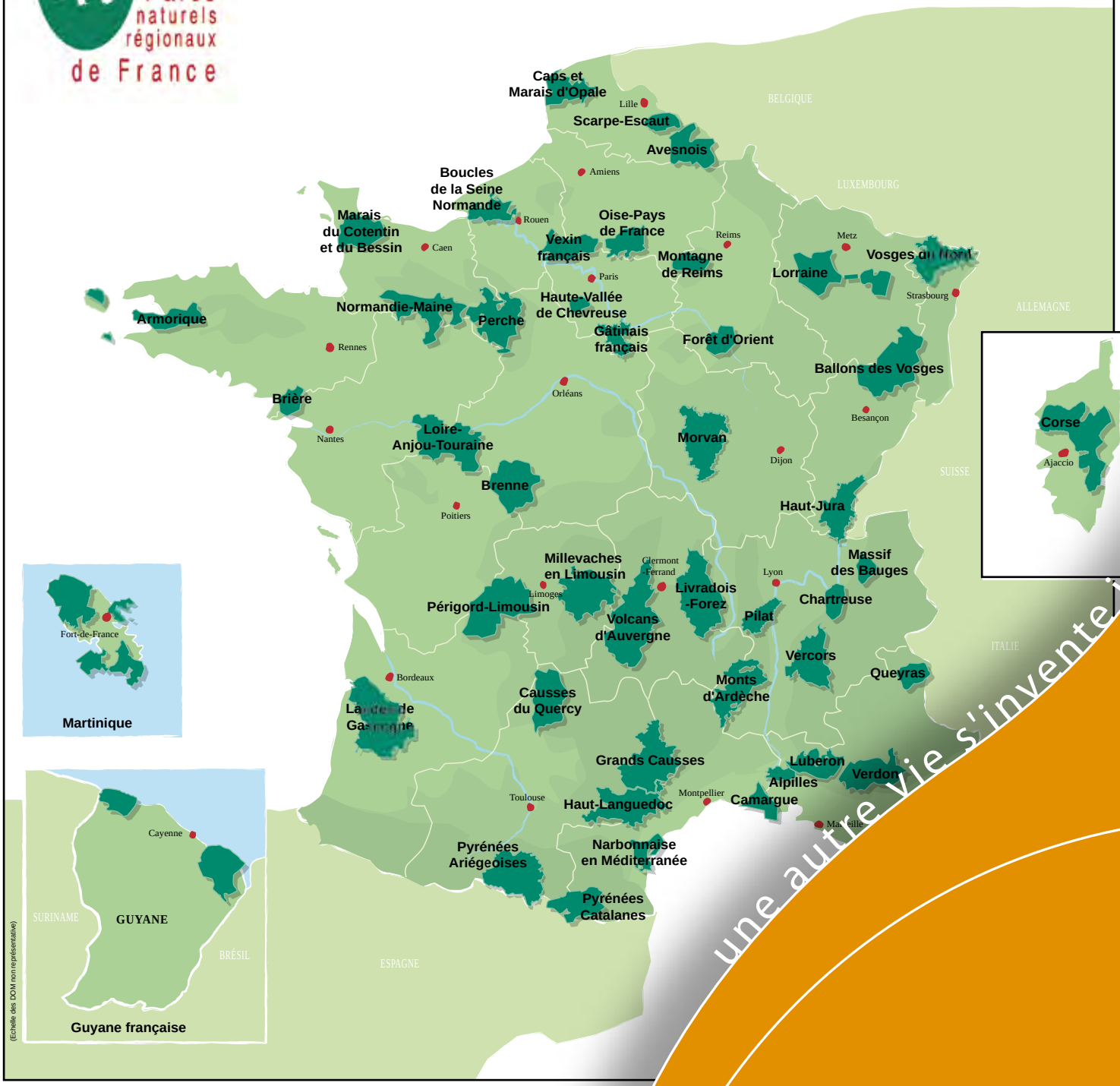

une autre vie s'invente ici...

Les 46 Parcs naturels régionaux représentent plus de 3 900 communes, 21 Régions et 69 départements, 3 millions d'habitants et 13 % du territoire

La Région Lorraine

Parc naturel régional de Lorraine

Maison du Parc - Logis Abbatial
Rue du Quai - BP 35
54702 Pont-à-Mousson cedex
Tél. : 03 83 81 67 67
Fax : 03 83 81 33 60

www.pnr-lorraine.com

Conception : Parc naturel régional de Lorraine / Fabrice Morlon
Impression : Imprimerie L'Huillier - 123, rue d'Uckange
57192 FLORANGE cedex

Imprimé sur papier recyclé